

Rapport d'activités



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Le Mot du Président

Année 2009, année de consolidation...

Consolidation pour la future Charte dont le travail d'élaboration a débuté dès 2007...

Satisfaction pour les élus de voir les instances officielles, ministère de l'Ecologie, Conseil National de Protection de la Nature, Fédération des Parcs naturels régionaux, approuver les grandes orientations de l'avant-projet.

L'avis intermédiaire que ces trois instances ont délivré, a confirmé l'intérêt d'une protection très précise des espaces agricoles et naturels grâce au Plan du Parc. Cet avis a accueilli également très favorablement les contenus du rapport, attachés à la lutte contre le changement climatique et à un développement territorial et durable équilibré.

Satisfaction aussi de voir stabilisé le périmètre d'études de la future charte. Celui-ci compte désormais 62 communes depuis le 28 novembre 2009.

Satisfaction enfin de voir reconnu par nos partenaires consulaires et administratifs le rôle d'animateur du Parc naturel sur des questions clés : intégration environnementale et paysagère des infrastructures routières et ferroviaires, aménagement et gestion éco-environnementale des zones d'activités économiques, urbanisme et construction de logements qui ont fait l'objet d'approfondissements annexés au projet de Charte.

Année 2009, année de l'innovation en vallée de Chevreuse comme dans les autres parcs naturels qui en font fait le thème des journées nationales.

Expérimentation pour le Parc d'un premier Plan Paysage et Biodiversité sur le plateau agricole de Limours dont la première phase a été rendue publique lors des Journées du Patrimoine ; contribution active à la reconexion de la Trame Verte et Bleue, par le pilotage de la réponse des Parcs franciliens à l'appel à projets du ministère. Sur notre Parc, cette réponse a pris la forme d'un diagnostic précis de la RN 10 et sera prolongée en 2010 et 2011 par des propositions d'aménagement permettant de rétablir des continuités écologiques.

Année enfin d'une mobilisation en faveur de la défense du ciel nocturne par le montage d'une opération culturelle et scientifique de grande ampleur, avec le soutien de multiples partenaires « La nuit est à nous ! ».

Les élus et l'équipe du Parc restent à votre disposition pour tout complément d'information relatif au programme d'actions développé en 2009.

Yves Vandewalle
Président du Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse

Sommaire

1. Nature et Environnement

- Arcs écologiques franciliens entre ville et campagne p 7
- ACAPP : Assistance, conseil, aide aux porteurs de projets Nature-Environnement p 8
- Etudes et diagnostics p 9
- Connaissances et suivis des espèces et espaces naturels p 11
- Rivières du Parc p 15
- La gestion des rivières par les Contrats de bassin p 16
- Aménagement et gestion des sites d'intérêt écologique remarquables p 17
- Gestion des prairies humides de fond de vallée par pâturage extensif p 19

2. Culture et Patrimoine

- Comité de sélection des projets culturels p 21
- La Nuit est à nous ! p 22
- Journées du Patrimoine p 23
- Valorisation des fermes patrimoniales p 24
- Etude sur l'intérêt historique et patrimonial des moulins de l'Yvette amont p 25

3. Urbanisme, Architecture et Paysage

- Mise en œuvre d'opérations d'urbanisme p 27
- Eco construction et savoir-faire-traditionnels p 28
- ACAPP : études et conseils de l'Atelier p 29
- Restauration du petit patrimoine p 31
- Energie p 33
- Evolution des grands domaines du XVI^e siècle à nos jours p 35

4. Développement économique et Agriculture

- Programme d'aide au développement économique p 37
- Marque Parc p 40
- Filières courtes p 41

5. Tourisme et Randonnée

- Développement et promotion touristique du territoire p 43
- Déplacements doux p 45
- Entretien des chemins de randonnée p 46

6. Communication et Education

- Editions de dépliants et de supports d'information institutionnels p 49
- Evolutions du site internet p 50
- Reconstitution d'événements p 51
- Fête de la Nature p 53
- Présence du Parc p 54
- Club des délégués p 55
- Animations destinées aux structures jeunesse p 56
- Centre d'Initiation Nature p 57
- Classes d'eau p 58
- Chantiers p 59
- Pour les enseignants p 61

7. Révision de la Charte

- Calendrier p 63
- Plan de Parc p 65

8. Echanges et partenariats

- Partenariats p 67
- Appui au Conseil scientifique p 68

9. Vie interne

- Equipements du Parc p 70
- Projets d'équipe : groupes de travail p 71

Compte administratif 2009

p 74

Programme d'action prévisionnel 2007-2010

p 75

Les Acteurs du Parc

p 77



Nature et Environnement

Arcs écologiques franciliens entre ville et campagne



CALENDRIER :

Lancement en octobre 2009 pour une restitution en 2010.

Op/PROG :

569 et 628

PARTENAIRES :

MEEDDM, Parcs de la Région IDF

BUDGET PRÉVISIONNEL :

74 500 € : MEEDDM
7 000 € : contrat de Parc

ORIGINE DES FONDS :

Etat (MEEDDM - cofinancement Parcs)

CONTACT :

Jennifer BERNACCHI
François HARDY
Laurence RENARD

Reconquête des trames éco-paysagères périurbaines

Les quatre Parcs naturels régionaux franciliens se sont associés pour répondre à un appel à projets lancé par Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer lors de la clôture du congrès 2007 des Parcs naturels régionaux sur le thème de la trame verte et bleue. Le projet «Arcs écologiques franciliens : entre ville et campagne» développe une démarche qui s'inscrit dans une complémentarité «biodiversité, paysage, urbanisation» pour favoriser les continuités écologiques et paysagères des territoires périurbains soumis à de fortes pressions foncières.

En ce qui concerne le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse :

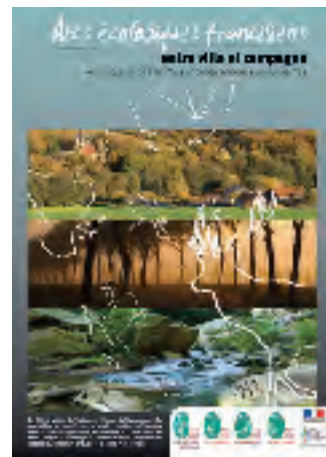
L'axe routier de la RN10, doublé d'une voie ferrée et d'un projet autoroutier constitue une infrastructure de taille pour le futur périmètre du Parc. Le maintien de la diversité du vivant, autour de cet axe qui traverse des espaces de continuités essentielles doit constituer un élément majeur de la réflexion territoriale vers une requalification des paysages et des tissus périurbains.

En 2009, le Parc a réalisé dans ce sens deux études avec les bureaux d'études Studio NEMO et THEMA Environnement : une étude paysagère et une étude environnement.

Par ailleurs, la mission Nature / Environnement a conduit en régie directe des diagnostics écologiques sur le territoire, en particulier de part et d'autre de l'axe N10, et sur les communes voisines. Chaque infrastructure majeure du territoire - N10, ligne SNCF Paris Chartres, A10, ligne TGV Atlantique, N12, ligne SNCF Paris Dreux - a fait l'objet d'un relevé détaillé des obstacles et des passages pour la grande et la petite faune, et pour les cours d'eau.



Trame verte, sous-trame herbacée, le long d'une rigole - Les Bréviaires.



Trame verte, coteau fleuri en bordure de la RN 12 - Mareil-le-Guyon.

ACAPP

Assistance, conseil, aide aux porteurs de projets

Véritable service public ouvert à tous pour la nature et l'environnement

De par sa connaissance du territoire et la transversalité de ses missions et compétences, le Parc constitue un interlocuteur privilégié pour de nombreux porteurs de projets à la recherche de conseils réglementaires, techniques et/ou d'une aide financière.

Les services du Parc apportent donc annuellement leur expertise et éventuellement un appui financier à de nombreux demandeurs : propriétaires privés, collectivités territoriales, partenaires institutionnels...

Exemples d'ACAPP réalisées en 2009 :



Aulnaie marécageuse - Yvette amont.

- Proposition d'aménagement et de gestion en réponse à une problématique d'érosion d'un étang privé et de fermeture d'un fond de vallée à Lévis-Saint-Nom, associant propriétaires et élus dans une logique d'intérêt général pour la biodiversité.
- Soutien à une opération de sauvegarde des amphibiens à Gambais
- Conseil pour le devenir d'une mare communale à Chevreuse : proposition d'une solution alternative au comblement. Proposition non retenue par la commune.
- Diagnostic et conseil pour la renaturation du fond de vallée privé du ru du Feu Saint-Jean à Auffargis et fourniture d'éléments techniques et juridiques pour l'aide à la décision du particulier
- Démarches réglementaires pour accompagner le projet de fabrication d'une bière aromatisée avec une plante patrimoniale, le piment royal.
- Accompagnement pour l'installation d'un rucher à Châteaufort
- Aide technique et financière pour la plantation d'une haie champêtre à Châteaufort
- Définition d'un projet technique pour la valorisation d'une mare communale riveraine de la réserve naturelle régionale et du terrain de sport sur la commune de Bonnelles.
- Assistance à la plantation d'un verger à la Ferme des 3 ponts
- Réalisation du « porter à connaissance » des enjeux environnementaux dans le cadre de l'engagement dans l'élaboration d'un PLU sur les communes d'Auffargis, de Rochefort-en-Yvelines et de Saint-Forget.



Repérage défragement - Yvette amont.

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

PNR Régie
Mission
Nature - Environnement

ORIGINE DES FONDS :

Contrat de Parc

CONTACT :

François HARDY
Virginie PASTOR
Annaïg MONTABORD
Alexandre MARI
Arnaud BAK
Adrien REY
Grégory PATEK
Olivier MARCHAL

Op/PROG :
564

PARTENAIRES :

Communes de Milon-la-Chapelle et de Chevreuse
Office National des Forêts
Agence de l'Eau
Seine-Normandie
Département des Yvelines
Région Ile-de-France

BUDGET PRÉVISIONNEL :

42 700 €

ORIGINE DES FONDS :

Subvention AESN
Dispositif d'aides du
Département des Yvelines
Financement des communes
(20%) et du Département
sur sa propriété

CONTACT :

François HARDY
Arnaud BAK

Aménagement hydraulique du Rouillon de la Madeleine

Les communes de Milon-la Chapelle et de Chevreuse connaissent des épisodes récurrents d'inondation des maisons et des chaussées, dues aux ruissellements sur la plaine agricole de la Madeleine, lors d'événements pluvieux courts et violents, principalement en situation d'orages de printemps et d'été.

En octobre 2007, suite à une concertation entre les communes concernées et le Département des Yvelines, propriétaire de la forêt de la Madeleine, le Parc se portait maître d'ouvrage d'une étude de faisabilité pour l'aménagement hydraulique de la plaine de la Madeleine (Opération 555 - DM 2007 - Budget hors contrat de Parc). Cette étude est terminée et présente, par sous-bassin versant, des propositions d'aménagements simples, rustiques et répartis sur l'ensemble des secteurs problématiques.

Devant l'urgence d'une intervention, la volonté communale de solutionner la problématique et l'état d'avancement du dossier, il a été entrepris en priorité l'aménagement hydraulique du Rouillon de la Madeleine. Après validation des choix techniques par le comité de pilotage composé des communes de Chevreuse, Milon-la-Chapelle, du Département des Yvelines et du Parc, il a été décidé de passer à la phase de maîtrise d'œuvre, sous maîtrise d'ouvrage du Parc. Cette mission de maîtrise d'œuvre implique :

- une phase d'étude de projet : dimensionnement précis de l'ensemble des aménagements,
- l'assistance à la passation des marchés : réalisation de l'ensemble des procédures et démarches nécessaires à la passation des contrats de travaux qui découleront de l'étude de projet,
- l'assistance pour la réalisation des démarches réglementaires : ensemble des démarches réglementaires et juridiques induites par le projet (DIG, Commission des Sites, autorisation de la DDEA...).
- l'assistance pour l'exécution des travaux : suivi et pilotage de l'exécution des travaux.



Cette opération est en cours de réalisation. L'année 2009 a vu la finalisation du rapport-projet qui définit avec précisions les aménagements et ouvrages à réaliser. L'étape suivante sera la réalisation des démarches réglementaires puis le lancement de la phase opérationnelle avec un début des travaux prévus en fin d'année 2010.

diagnostics

Diagnostic des prairies du Moulin Coleau à Bonnelles

A la demande de la commune de Bonnelles, le Parc est intervenu sur les prairies situées en amont du Moulin Coleau, sur le cours d'eau de la Gloriette. L'objectif était de disposer d'un premier diagnostic du site et de permettre d'orienter les futurs aménagements à mener sur le site après acquisition des parcelles par la Commune. Ce premier travail a permis de mieux cerner les futurs aménagements envisageables (restauration des méandres sur le cours d'eau naturel, suppression d'anciennes piscicultures et barrages...) qui ont depuis été inscrits au contrat de bassin de la Rémarde amont. De par la nature des aménagements possibles, les prairies du Moulin Coleau pourraient constituer à court terme un site pilote intéressant sur la thématique de la restauration des continuités aquatiques des cours d'eau.



Prairie du Moulin Coleau

Diagnostic du site et curage de la mare de la Ferme de Buloyer à Magny-les-Hameaux

La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a fait appel au PNR en début d'année 2009, pour la réalisation d'un diagnostic écologique et la rédaction d'un cahier des prescriptions techniques de restauration de la mare de la Ferme de Buloyer, sur la commune de Magny-les-Hameaux.

Ce projet de curage fait partie de la reconversion du site, qui doit dès 2010 accueillir un « Jardin de Cocagne », association qui proposera une activité de maraîchage biologique, support d'une activité d'insertion sociale par le travail.

L'enjeu principal est de disposer à terme d'une réserve d'eau suffisante pour permettre le pompage nécessaire à l'arrosage des cultures maraîchères. Il est donc primordial de curer une part importante de la mare. Cependant, d'autres facteurs ont été pris en compte dans les propositions de restauration du site :

- Le maintien ou la restauration des éléments du patrimoine naturel, voire maintien d'une partie de la roselière, création de berges en pente douce...;
- La prise en compte d'une dimension pédagogique, dans le sens où le site pourrait à terme servir de support d'éducation au patrimoine, notamment naturel (auprès des scolaires, accueil de groupes ou du grand public ...).

Le Parc a donc accompagné la CASQY en rédigeant les cahiers des charges pour les travaux de curage, et en s'engageant dans le suivi du chantier qui doit intervenir en début d'année 2010. D'autres aménagements sont préconisés pour les années à venir afin de constituer un panel de milieux et d'activités supports de biodiversité et d'animations pédagogiques (verger, plantation de haies, restauration d'une prairie, pose de nichoirs, installation de ruches...).



La mare de la ferme de Buloyer

Op/PROG :
588

PARTENAIRES :
Agence de l'Eau
Seine-Normandie
CEMAGREF Antony
IDES Paris XI

BUDGET PRÉVISIONNEL :
27 000 €

ORIGINE DES FONDS :
50% AESN
50% PNR

CONTACT :
François HARDY



Connaissance et suivi des

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

PNR Régie
Mission
Nature - Environnement

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

François HARDY
Arnaud BAK
Olivier MARCHAL
Alexandre MARI
Virginie PASTOR
Grégory PATEK
Adrien REY

Crapauduc

Le nombre de batraciens recueillis lors de la migration vers l'étang en 2009 est de 3449.

- Crapaud commun : 3216
- Grenouille rousse : 91
- Grenouille agile : 65
- Grenouille verte : 7
- Triton palmé : 65
- Triton alpestre : 5

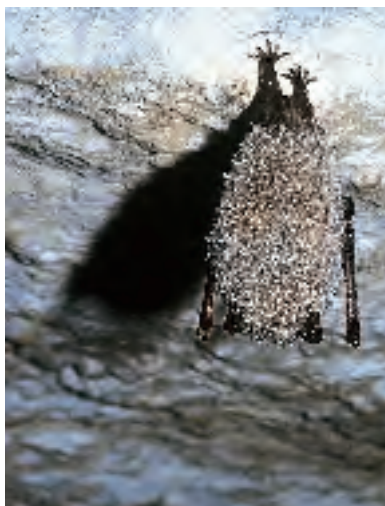


Actions en partenariat avec les associations locales : Bonnelles Nature, le CERF, Naturessonne, l'Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise à Châteaufort, l'Amicale de Lévis, Clématis

Ecoute des amphibiens

Les amphibiens constituent de bons indicateurs de l'érosion de la biodiversité à une échelle globale. Leur espace vital associe une variété de milieux qui permet de donner des clés de compréhension de la structure du paysage. Ainsi la présence ou non d'un petit crapaud, le Pélodyte ponctué, sur les plateaux cultivés devrait nous permettre de proposer des solutions qui tendent à densifier ou à préserver la trame verte et bleue, en particulier du plateau agricole de Cernay/Limours.

Au printemps, la localisation de ces individus et leur répartition sont une première étape de cette action. Cet inventaire se fait par l'écoute des mâles chanteurs à la tombée de la nuit. Les associations et les techniciens du Parc ont donc sillonné le territoire au cours des mois d'avril et mai à la recherche de ces amphibiens. Huitmares sont aujourd'hui connues comme accueillant le Pélodyte.



Suivi des chiroptères

Le Parc a reconduit cette année sa participation à l'inventaire des chauves-souris selon le protocole du muséum national d'histoire naturelle « MNHN - Vigie Nature » démarré en 2009. L'opération consiste à effectuer des enregistrements sonores des ultrasons émis par ces petits mammifères volants le long de 10 itinéraires de 30 km chacun sur l'ensemble du territoire du Parc. Là encore, les associations naturalistes locales prêtent main forte au Parc qui ne pourrait pas tout réaliser en régie directe. La coordination, l'animation et l'interprétation des données recueillies reviennent au Parc, assisté du Muséum.

Suivi des populations de Chouettes chevêche

Le Parc avec l'aide de plusieurs associations a assuré le suivi des populations de Chouette chevêche à la fois par dénombrement des individus chanteurs en début de saison (mars-avril), puis des couples reproducteurs au mois de juin, en réalisant le contrôle de la cinquantaine de nichoirs posés dans les parcs et les vergers du territoire. En 2009, 5 territoires occupés répartis sur 3 communes (PNR 21 communes) ont été recensés dont 4 couples reproducteurs en nichoirs. Néanmoins, la mortalité en cours d'âge s'est révélée importante et seulement 5 jeunes oiseaux ont pu être bagués à l'envol des nichoirs.

Suivi des populations de Chouettes effraie en nichoirs

Le Parc assure également le contrôle d'une trentaine de nichoirs disposés dans les clochers d'église et les hangars agricoles en faveur de la Chouette effraie. Alors que le nombre de nichées tendait à croître progressivement depuis plusieurs années, l'année 2009 s'est révélée particulièrement catastrophique pour la nidification de la Dame Blanche avec seulement 2 nichées observées. Le manque de nourriture (faiblesse des populations de Campagnols) explique vraisemblablement cet échec de reproduction de l'espèce.

espèces et espaces naturels

Programmes spécifiques de connaissance et de suivi des espèces

Suivi des aqueducs du SMAGER et conseils pour la prise en compte des chauves-souris durant les travaux de réfection des voûtes.

Suivi annuel par dénombrement hivernal des populations de chauves-souris réalisé dans les principaux sites d'hibernation du territoire du PNR depuis 2001. En 2009, à l'occasion de travaux d'entretien des aqueducs souterrains du SMAGER, le Parc est intervenu en assistance technique pour définir les modalités de mise en œuvre des travaux compatibles avec le maintien des chauves-souris. Des aménagements spécifiques (gîtes artificiels) pour la protection des chauves-souris ont notamment été réalisés par le syndicat à cette occasion.

Protection des crapauds à l'étang des vallées.

Comme tous les ans depuis 1994, le Parc installe des barrières temporaires de part et d'autre de la route Cernay/Auffargis (RD n°24). Ces barrières visent à empêcher la traversée des amphibiens et en particulier des crapauds communs lors de la sortie de la période hivernale vers l'étang de reproduction. A partir du mois de février et jusqu'à la mi-avril, des écoles, des centres de loisirs, des associations et des bénévoles se relaient pour transférer tous les jours les animaux bloqués d'un côté de la route vers l'autre côté. Cette année, l'opération a permis à plus de 3400 crapauds, grenouilles et tritons d'atteindre leur lieu de reproduction, l'étang des Vallées, sans se faire écraser.



Inventaires en régie Parc

Inventaire des poissons

Depuis 2009, la qualité des peuplements piscicoles est estimée par le calcul de l'IPR (Indice Poissons Rivières, élaboré par l'ONEMA). Pour cela, des pêches électriques exhaustives (à l'aide d'un appareil spécifique appelé Martin-pêcheur) ont été pratiquées sur 28 stations couvrant tous les cours d'eau du PNR.

Inventaire des frayères à truite fario

Les zones de reproduction de la truite fario (espèce patrimoniale, très sensible à la qualité du milieu dans lequel elle évolue) ont été géographiquement référencées. Un suivi particulier a été mené durant l'hiver 2009 afin d'établir une base de données des frayères sur la Mérintaise, l'Yvette, l'Aulne, la Gloriette et la Rémarde. Le Parc travaille en partenariat étroit avec le CEMAGREF.

Oiseaux

Le Parc a poursuivi en régie directe l'inventaire ornithologique du territoire lancé en 2009 à l'occasion de la révision de la charte. Les associations naturalistes Bonnelles Nature, CERF et Naturessonne ont contribué en échangeant leurs données. Cet inventaire contribue en particulier à alimenter le document d'objectif de la Zone de Protection Spéciale pour les oiseaux conduit par l'ONF au titre de la directive cadre européenne Oiseaux.

Inventaires mares

Les zones humides, et parmi elles les mares, sont des espaces de nature qui occupent une part marginale en termes de surface mais qui abritent une flore et une faune extrêmement riches. Les mares constituent des milieux très sensibles aux aléas climatiques ou anthropiques du fait notamment de leur petite taille. Elles sont en revanche très présentes sur notre territoire aussi bien dans des contextes urbains que naturels. Toutes ces mares sont largement exploitées par la faune, en particulier par les amphibiens et les odonates qui trouvent là d'ultimes refuges pour leur reproduction. La flore inféodée à ces surfaces aquatiques est tout aussi riche et spécifique, notamment pour les mouillères de champs agricoles. Après analyse de la carte de l'I.G.N., à l'échelle 1/25000, le nombre de mares potentiellement existantes sur le territoire du Parc actuel et futur est estimé à 1800. L'inventaire participatif lancé en 2009, impliquant les associations naturalistes – Bonnelles Nature, CERF, Naturessonne, Clématis – et des étudiants de MASTER 2 d'écologie, a permis d'en préciser le nombre, de les localiser et d'en estimer leur valeur patrimoniale.

Les éléments recensés dans le cadre de cet inventaire étaient les suivants :

- description physique de la mare et de son environnement immédiat
 - inventaire des amphibiens et des odonates de la mare.
 - inventaire de la végétation de la mare
- Il en ressort que toutes les catégories de mares – agricoles, forestières, urbaines, prairiales – sont d'un intérêt écologique de nature variable, mais majeur dès lors que l'activité humaine voisine ne les met pas en péril.





Connaissance et suivi des espèces et espaces naturels

Gestion de la base de données SERENA

L'ensemble des données est intégré annuellement à une base faune/flore informatisée (logiciel SERENA), mise en place en 2004. Elle regroupe en 2009 plus de 85 000 observations relatives à 13 groupes taxonomiques ; plus de 3 700 nouvelles données incorporées en 2009. Echange de données avec partenaires institutionnels : ONF...

Contribution au Système d'Information Nature et Paysage

L'équipe technique du Parc participe au comité technique régional animé par NATURPARIF, pour l'élaboration d'un outil commun de saisie des données naturaliste

Suivis de populations animales en régie Parc

Ecrevisses à pattes blanches

La population d'écrevisses à pattes blanches, autochtones, est suivie annuellement chaque été en régie directe par le Parc. Le but est d'évaluer l'évolution de ce crustacé décapode dans le ru de Montabé, cours d'eau drainant des surfaces à l'occupation du sol variée (plaine agricole, zones urbaines, stations d'épuration, etc). En 2009, la population recensée est stable, avec 278 individus observés.



Surveillance des colonies de reproduction des chauve-souris

Trois colonies de mise-bas de deux espèces d'intérêt communautaire (Grand Murin et Murin à oreilles échancrées) ont été contrôlées au mois de juin et de juillet. Ces opérations de comptage des femelles allaitantes et de leurs petits, au sein même des nurseries, permettent de surveiller l'évolution démographique de ces espèces menacées.

Papillon des zones humides

Depuis 2005, un suivi des populations du Nacré de la Sanguisorbe, papillon de jour emblématique des prairies humides du PNR, est réalisé par dénombrement des adultes, ou images, le long d'une ligne échantillon au sein de deux prairies tourbeuses gérées selon différentes modalités. Ce suivi permet, outre la surveillance directe des populations du papillon, d'apprécier les effets de la gestion et d'affiner les préconisations techniques pour la sauvegarde de l'espèce dans d'autres prairies du territoire.

Elaboration du rapport de diagnostic complémentaire du patrimoine naturel du Parc pour le Conseil National de Protection de la Nature.

Dans le cadre de la révision de la Charte du Parc et sur la base des études complémentaires menées en 2009 sur le patrimoine naturel de l'ensemble du périmètre du projet (62 Communes), le Parc a rédigé la synthèse des connaissances sur 13 groupes biologiques (Mammifères et Chiroptères, Amphibiens, Reptiles, Orthoptères, Odonates, Lépidoptères Rhopalocères, Lépidoptères Hétérocères, Coléoptères, Avifaune, Crustacés décapodes, Poissons et Plantes vasculaires). Pour chaque groupe, un bilan complet indiquant les protocoles utilisés, les résultats obtenus, accompagné d'une analyse spatiale et de cartes de répartition ont été produits. A partir de ces bilans, une fiche synthétique, mettant en exergue la valeur du territoire en regard des connaissances régionales a été rédigée. L'ensemble a été remis en accompagnement du projet de charte au Conseil National de Protection de la Nature. Le CNPN a remis son avis intermédiaire sur le projet de charte en septembre 2009, en tenant compte de la cohérence et de l'intérêt du patrimoine naturel du territoire d'étude.





La protection de la perdrix grise en zone agricole

Suite aux interrogations formulées par la commune de Sonchamp quant aux difficultés de reproduction rencontrées par la Perdrix rouge et la Perdrix grise, nous avons élaboré une synthèse bibliographique nous permettant d'émettre plusieurs hypothèses pouvant expliquer cette situation.

Il est vite ressorti que le petit gibier souffre vraisemblablement d'une combinaison de facteurs pour grande partie d'origine anthropique et qui aggravent les principaux facteurs de régulation naturels (prédation, climat).

L'effet dû aux conditions météorologiques défavorables étant inéluctable, les solutions pour maintenir de bonnes populations résident davantage dans la gestion des conditions de terrain. Celle-ci passe nécessairement par des aménagements visant à réduire le parcellaire et à complexifier des milieux devenus trop banals et exempts de zones de refuge. De même, les pratiques agricoles comme le fauchage précoce, l'utilisation massive d'insecticides et l'irrigation des pourtours de parcelles apparaissent comme incompatibles avec le maintien de populations stables.





Les Rivières du Parc

Protection et gestion des milieux naturels

PARTENAIRES :

Agence de l'Eau Seine-Normandie
Police de l'Eau
Gendarmerie

BUDGET :

L'ensemble de ces actions sont financées sur le plan suivant : technicien rivières : 50% AESN, 25% Parc, 25% communes contribuant au programme d'entretien et de surveillance des rivières.

Pour les travaux proprement dits : AESN 40% / communes 60%

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

François HARDY
Virginie PASTOR
Adrien REY

Campagne d'entretien de la végétation des berges de l'Yvette

Dans le cadre du plan de gestion des rivières défini en 2007 et définissant les opérations visant à améliorer la qualité de l'écosystème rivière, un programme d'entretien a été défini. Ce programme comprend en particulier des travaux de sélection d'arbres à tailler en forme têtards, d'abattage d'arbres menaçant des zones construites, d'élagage ou de débroussaillage pour créer des zones de lumière favorables au développement d'une végétation caractéristiques des milieux aquatiques et de leur ripisylve.

Ce programme d'entretien a été réalisé par l'entreprise AQUASYLVA après sélection par marché public. Le montant des travaux s'élève à 23 730 € TTC. Le budget provient des contributions des communes du bassin versant de l'Yvette à 60% et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à 40%.

Surveillance de l'Yvette

La mission de surveillance, et en particulier des problèmes de pollution, d'entretien courant, de conseil auprès des particuliers ou des communes pour leur projet de restauration, se poursuit comme tous les ans. Cette mission est réalisée par le technicien rivières et par les techniciens de la mission Nature / Environnement.

Cette année, le Parc est intervenu en particulier sur un problème de pollution provenant d'activités industrielles implantées sur le plateau de Châteaufort. L'association des différents partenaires que sont la Gendarmerie, la Police de l'eau, les élus vont permettre de résoudre ce problème dans les mois à venir.



Acquisition de connaissances biologiques et abiotiques

Inventaire des ouvrages

Dans le cadre des objectifs fixés par la Directive cadre européenne sur l'eau, le Parc travaille sur un projet de restauration des continuités écologiques des rivières. Ce travail a consisté cette année à en recenser tous les ouvrages transversaux pouvant entraîner un barrage, à la fois pour le déplacement des poissons ainsi que pour la mobilité des sédiments.

Recensement des faciès

En parallèle, le recensement des faciès hydromorphologiques des rivières se poursuit. Il s'agit de caractériser la nature, la structure, la texture, la pente des fonds et berges des cours d'eau dans le but de cibler les futures opérations de préservation, d'aménagement et de gestion des cours d'eau et de la faune piscicole.

Inventaire des frayères, des poissons et des écrevisses

Au cours de l'été 2009, des inventaires de poissons par pêche électrique ont été réalisés en différents points du territoire, complétés par des inventaires des écrevisses. Cet hiver les frayères à Truite ont été localisées sur les rivières Mérentaise, l'Yvette, l'Aulne, la Gloriette et la Rémarde aval.

Etude partenariale avec le SIAHVY sur la connaissance de l'Yvette et de la source à la confluence

A la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et dans le cadre d'une logique amont/aval sur l'ensemble du bassin versant de l'Yvette, une étude sur l'état des connaissances des rivières a été prise en charge par le SIAHVY. Elle a pour objectif d'aboutir à un cahier des charges de rétablissement de la continuité écologique des rivières. Le Parc a fourni ses connaissances naturalistes, et son expérience dans le domaine de la gestion écologique des rivières.



La gestion des rivières par les Contrats de Bassin

Protection et gestion des milieux naturels

Bassins versants de la Rémarde amont et de l'Yvette amont

Finalisation du contrat de bassin de la Rémarde amont

En complément du diagnostic qualité réalisé en 2009 par le bureau d'études PO YRY, le PNR a réalisé un diagnostic de l'état écologique des rivières. Ces deux éléments ont permis d'orienter les actions à réaliser par les communes et autres acteurs du territoire (SIAbli, Syndicat de rivières de la Rémarde amont, ...) figurant dans le contrat de bassin/contrat global de la Rémarde amont. Ce contrat a fait l'objet d'un vote favorable de la Région Ile-de-France. L'Agence de l'Eau et les élus devraient le signer au cours de l'année 2010.

Préparation d'un nouveau contrat de bassin Yvette

Le précédent contrat de bassin Yvette (2003-2007) étant arrivé à échéance, les communes souhaitant obtenir des subventions pour tous leurs projets liés à l'eau (eau potable, eau usée, eau pluviale, zones humides) vont être signataires d'un nouveau contrat financier. Au cours de l'année 2009, le travail a consisté en la réalisation du bilan du précédent contrat.



CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

001 P

ORIGINE DES FONDS :

L'animatrice des Contrats de bassin est fiancée à :
50% AESN
30% Région
20% Parc

CONTACT :

François HARDY
Virginie PASTOR
Annaïg MONTABORD
Adrien REY

CALENDRIER :
2009-2014

Op/PROG :
590

BUDGET PRÉVISIONNEL :
Phase 1 : 29 700 €
(total : 32 200 €)

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Alexandre MARI
François HARDY

Travaux sur le site de la Gravelle

En 2009, le Parc a engagé une opération de restauration écologique et d'aménagement sur la prairie humide de La Gravelle, située à Saint-Lambert-des-Bois dans la vallée du Rhodon. Le plus gros des travaux a eu lieu cette année mais il est prévu qu'ils se poursuivent chaque année jusqu'en 2014.

Cette grande prairie tourbeuse de fond de vallée présente une richesse écologique exceptionnelle et figure à ce titre au réseau Natura 2000. Depuis 1994, le Parc en assure la gestion par pâturage extensif d'animaux rustiques (vaches highland cattle et chevaux de Camargue). De 1995 à 2000, le Parc a notamment conduit une action expérimentale dans le cadre du programme national de recherche et de démonstration sur la gestion éco-pastorale de la biodiversité (réseau E.S.P.A.C.E / Entretien des Sites à Préserver par des Animaux rustiques Conduits en Extensif)

Le succès de ce mode de gestion se révèle autant par la présence et le développement des espèces patrimoniales que par le paysage ouvert au caractère rural et naturel qu'il permet de maintenir. Cependant, aussi respectueuse et équilibrée qu'elle soit, toute gestion conservatoire d'une prairie naturelle nécessite des travaux périodiques pour compléter l'action pastorale et maîtriser la dynamique naturelle de fermeture du milieu.

Travaux de restauration écologique

La restauration de l'alignement de 13 saules têtards le long du bief offrant des cavités favorables à la faune et contribuant à la qualité paysagère du site sera accompagnée d'une protection en exclos contre l'écorçage par les animaux sur un linéaire de 200 mètres linéaires. Des travaux de bûcheronnage seront par ailleurs réalisés afin de supprimer plusieurs bosquets de saules cendrés morts ou dépérissants suite à leur écorçage par les animaux (42 arbres) et d'assurer la protection de plusieurs autres (mise en exclos).

Aménagements en vue d'une meilleure gestion du site

L'aménagement de deux passages sécurisés pour les animaux sera réalisé au niveau du bief envasé. Un aménagement similaire sera réalisé dans la partie haute de la prairie afin de permettre au tracteur de franchir le fossé d'écoulement pluvial et de rendre possible la fauche d'une partie du pré. Un cheminement empierré sera aménagé à l'entrée de la prairie pour permettre à la bétailière de descendre jusqu'au parc de capture des vaches lors des transferts d'animaux.

Un accès pour les bêtes à la mare-abreuvoir du bas marais sera créé pour leur permettre de séjourner sur cette parcelle et ainsi d'exercer une pression alimentaire plus forte sur les pousses d'aulne qui menacent le milieu.



ent/gestion ologique remarquable

Nature et
Environnement



Notice technique sur le Domaine de la Voisine (Clairefontaine-en-Yvelines) :

Réalisation d'une notice ayant pour objectif de faire une synthèse des données naturalistes collectées en 2009 sur le Domaine, de mettre en évidence l'intérêt écologique du site et définir les actions de restauration susceptibles d'être mises en œuvre.

CALENDRIER :
réalisation en 2010

ORIGINE DES FONDS :
70% Région
30% commune

CONTACT :
Alexandre MARI
Arnaud BAK
François HARDY

Diagnostic du plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles

La réserve naturelle volontaire des étangs de Bonnelles a été créée en 1990. Depuis 2005, les Régions ont pris la compétence pour la gestion et le classement de ces réserves naturelles volontaires. Leur nom a par conséquent été adapté à cette nouvelle formalité administrative. Il s'agit maintenant de Réserves naturelles régionales. Toutefois, la Région a profité de cette nouvelle situation pour définir la procédure à suivre concernant l'attribution de ce statut aux sites naturels.

La première étape consiste à faire valider par le conseil scientifique de la Région Ile-de-France le diagnostic, puis le plan de gestion de ces sites naturels.

La seconde étape consiste à définir le règlement pour demander le classement officiel en réserve. Au cours de l'année 2009, à la demande de la commune de Bonnelles, le Parc a piloté et rédigé le diagnostic de la réserve. Les élus de la Commune, l'association Bonnelles Nature et l'association de pêche de l'étang de Chartemps ainsi que des bénévoles naturalistes ont participé à l'élaboration de ce diagnostic. Il a ensuite été présenté par le Parc devant le Conseil Scientifique de la Région qui a donné un avis favorable au classement de la Réserve. Les étapes suivantes permettant le classement officiel de la réserve auront lieu au cours de l'année 2010.

Gestion des réserves

RNR Val et coteau de StRémy : gestion courante de la réserve / pilotage et coordination et phase préparatoire (DCE, démarches réglementaires, animation) pour la mise en œuvre du programme d'actions : restauration d'une prairie mésophile et pâturage extensif de friches humides.



Gestion des prairies de fond de vallées par pâturage extensif

Protection et gestion des milieux naturels

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

Op. / PROG.:

583

BUDGET PRÉVISIONNEL :

82 000 € (Phase 1)

ORIGINE DES FONDS :

40% Agence de l'Eau
Seine-Normandie, 60% PNR

CONTACT :

Alexandre MARI
Sylvain VASSEUR
Arnaud BAK



Le PNR continue d'assurer la gestion de son cheptel d'animaux rustiques (bovins Highland cattle et chevaux Camargue) permettant d'entretenir la biodiversité de 24 ha de prairies humides de fond de vallées. Mais afin de démultiplier son action sur l'ensemble du territoire une réflexion a été menée pour reconsidérer l'approche de la gestion pastorale de ces milieux fragiles.

Un nouveau programme intitulé « gestion pastorale des prairies humides d'intérêt patrimonial par conduite extensive des troupeaux » a été établi et s'oriente sur un partenariat renforcé avec les éleveurs du territoire. Il permet notamment aux structures publiques (communes, ONF...) comme aux particuliers de déléguer au Parc la gestion de leurs espaces pour une durée de 15 ou 20 ans. Le PNR prend alors à sa charge la réalisation des travaux préalables de restauration écologique des prairies puis la contractualisation avec des éleveurs partenaires ou des propriétaires d'animaux rustiques.

L'année 2009 a permis d'élaborer le socle réglementaire et contractuel du programme et d'initier sa mise en œuvre avec la préparation des travaux pour la restauration de 11 premiers hectares à Bullion et à Chevreuse.





Patrimoine

Patrimoine et Culture



Comité de sélection des projets culturels

Valorisation des patrimoines et actions culturelles

OP/PROG :
549P

BUDGET PRÉVISIONNEL :
28 600 €

ORIGINE DES FONDS :
Région 60%
Département 40%

CONTACT :
Sophie DRANSART

Un Comité de sélection des projets culturels, composé d'élus du Parc, a été créé en 2006. Il est chargé de traiter toutes les demandes d'aide et de soutien soumises au Parc concernant les propositions culturelles et artistiques. Il peut attribuer des aides financières et/ou un soutien en termes de communication.

En 2009, le Comité de sélection des projets culturels s'est réuni à trois reprises : le 18 mars, le 7 juillet et le 26 novembre.

Les projets aidés ont été :

Festival Jazz à toute heure - du 6 mars au 5 avril

Festival de jazz organisé par l'association *Jazz à toute heure* ayant programmé des concerts avec les municipalités de Bonnelles, Bullion, Cerny-la-Ville, Chevreuse, Dampierre-en-Yvelines, La Celle-les-Bordes, Le Mesnil-Saint-Denis, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Rochefort-en-Yvelines et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

En 2009 l'association et le Parc ont mis en place les *Rando'jazz* mêlant découverte du territoire et musique. Ces balades accompagnées portant sur différentes thématiques (ornithologie, patrimoine bâti...) se terminent par un concert gratuit les dimanches après-midi du festival.

Aide : 6 500 € ainsi qu'une aide en communication et la co-organisation des *Rando'jazz*.



Printemps des artistes à Vieille-Eglise-en-Yvelines - samedi 30 et dimanche 31 mai

Un programme varié de rencontres artistiques qui réunit des dizaines d'artistes confirmés, organisé par l'association *Danse la Vie*.

Expositions, musique, rencontres, clowns, danse, ateliers d'écriture et contes, guirlande humaine artistique avec le public...

Aide : 450 € ainsi qu'un relais en communication

Salon du livre de jeunesse à Chevreuse - samedi 4 et dimanche 5 avril

Présentation d'un large éventail de la production éditoriale en littérature jeunesse, un espace spécial BD et mangas avec des auteurs et des animations spécifiques, notamment la présentation des projets menés par les écoles du Parc toute l'année autour du livre et de la thématique du salon.

Organisé par l'association *Aimer lire en Vallée de Chevreuse*.

Aide : financement d'une séance de la pièce « La Terre entre mes mains » à hauteur de 1 900 €.



La nuit est à nous !

Impliquer les habitants et les acteurs locaux



Pour le Parc, le ciel nocturne est un patrimoine paysager mais aussi un espace-temps naturel à préserver, notamment de la pollution lumineuse. Indispensable à la survie des espèces, la nuit a également été, au cours de l'histoire, un sujet de rêverie et d'étude pour de grands écrivains et scientifiques dont certains ont marqué le territoire... En cette Année mondiale de l'astronomie proposée par les Nations Unies, le Parc a préparé un programme d'animations entre septembre et novembre pour évoquer tous les aspects de la nuit et son importance dans un contexte qui privilégie une urbanisation économe en énergie et respectueuse des espaces naturels.

Ce programme a été élaboré avec les Communes, leurs bibliothèques, et les structures partenaires :

expositions, projection de films, conférences, observations du ciel, promenades commentées, interventions théâtrales, coproduction de spectacles pour enfants... En tout, 33 propositions ont été faites. 13 communes furent concernées : Bonnelles, Bullion, Cernay-la-Ville, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, La Celle-les-Bordes, Le Mesnil-Saint-Denis, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Forget, Senlis.

Quelques exemples de manifestation :

Dessiner le paysage nocturne – vendredi 16 octobre

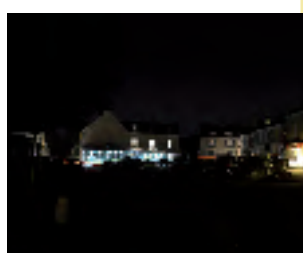
Séance de dessin à Chevreuse à la tombée de la nuit, avec Laurence Renard, paysagiste du Parc.

Créations théâtrales par le Théâtre Quantique :

- « Voyage de nuit avec Cyrano et Gassendi » (10 octobre) : déambulation nocturne entre Saint-Forget et le Mesnil-Saint-Denis faisant revivre le personnage de Sa vignien Cyrano de Bergerac qui vécut au château de Mauvières et ses écrits sur les Empires du Soleil et de la Lune, ainsi que le scientifique Gassendi qui fréquenta la famille des Habert de Montmort.

- « Causerie astronomique, Emilie de Breteuil reçoit... » (29 novembre) : pièce associant Emilie de Breteuil au texte de Fontenelle présentant un dialogue entre le scientifique et une marquise qu'il essaie de séduire en lui expliquant le système solaire, au château de Breteuil à Choisel.

« Imaginaires de Nuit » (14 novembre) : rencontre d'imaginaires poétiques et plastiques au château de Mauvières en partenariat avec la Maison de la Poésie de SQY dans le cadre de PoésYvelines : textes de Dan Bouchery et Pablo Pobleto écrits en affinité avec les créations plastiques de Perrine Rabouin et Valérie Prazeres.



copyright : J. Berny

CALENDRIER :
Septembre à novembre 2009

OP/PROG :
617P

PARTENAIRES :
Maison de l'Environnement, Hélium, Maison de la Poésie de SQY, Théâtre Quantique, Association de Sauvegarde de Cernay, ANPCEN, château de Breteuil, château de Mauvières, Albiréo 78, Magnitude78, Clarikids, ALC, CORIF, Compagnie Goûtes-y-donc, Association Culture Clé

BUDGET PRÉVISIONNEL :
20 000 €

ORIGINE DES FONDS :
Région 60%
Département 40%

CONTACT :
Sophie DRANSART

Observatoire du ciel nocturne

Entre fin septembre et mi-octobre, cinq communes du Parc (Bullion, Cernay-la-Ville, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget et Senlis) ont accepté de couper l'éclairage public le temps d'une soirée, lors de la programmation « Ce soir on éteint la nuit ! », une expérience permet tant de mesurer l'impact des lumières électriques. A cette occasion, le Parc a demandé à une photographe, Juliette Berny, de capturer les différences de perception des paysages au moment où les lumières s'éteignent... Ces photographies sont accessibles sur notre site internet. Au moment de l'extinction des lumières des moments d'échange avec les habitants étaient aussi organisés et ont parfois été complétés par des observations du ciel nocturne grâce à la présence d'astronomes amateurs avec leur lunette.



Protection et valorisation des patrimoines

CALENDRIER :
19 et 20 septembre

Op/PROG :
598P

PARTENAIRES :
Service archéologique du
Conseil Général
Cercle des 4 Arthur
ADER
ADVMC
APAJH
APF
Veloxygène
Les Randonneurs du Perray
Guides de Parc

BUDGET PRÉVISIONNEL :
10 000 €

ORIGINE DES FONDS :
Région 60%
Département 40%

CONTACT :
Sophie DRANSART

Un programme a recensé les propositions de 17 communes mobilisées cette année. Il a été édité à 15.000 exemplaires et distribué en totalité : Maison du Parc, offices de tourisme, sites touristiques partenaires, mairies, Ministère de la culture...

La thématique nationale de l'année 2009 était « Un patrimoine accessible à tous », elle a inspiré l'équipe du Parc qui a proposé :

- « Sur les chemins de traverse » : deux circuits vélo valorisant le patrimoine des transports, thématique qui a permis de souligner les similitudes historiques et paysagères entre le Parc actuel et les communes du périmètre d'extension. Le premier circuit reliait Montfort-l'Amaury, Grosrouvre, La Queue-lez-Yvelines, Galluis et Méré ; le second : SaintRémy-lès-Chevreuse, Limours, Gometz-la-Ville, Gif-sur-Yvette. Deux livrets (édités à 300 exemplaires pour le circuit 1 et 170 pour le circuit 2) permettaient de faire la promenade individuellement. Deux visites encadrées et commentées étaient proposées le dimanche (16 personnes).
- Moulin d'Ors à Châteaufort (300 personnes samedi après-midi et dimanche) : visites guidées de la Réserve naturelle régionale, du moulin et des rigoles. Circuit proposé par une guide du Parc qui passait par le moulin. Expositions sur l'histoire du domaine et sur les rigoles de Châteaufort. Animations spéciales pour le public handicapé en partenariat avec l'APAJH et APF : pique-nique, concours dessin (4 personnes), visites guidées des expositions (15 personnes).



- « L'étang des Noës un espace naturel à découvrir » (7 personnes) : circuit proposé au départ de la gare de la Verrière pour une accessibilité par les transports en commun et destiné en priorité aux associations de quartier.
- Château de la Madeleine, Maison du Parc à Chevreuse (4000 personnes samedi après-midi et dimanche) : campement médiéval installé par le Cercle des 4 Arthur qui a proposé des ateliers gastronomie et escrime médiévale. Visites commentées par l'animateur patrimoine du Parc. Conférences par des guides du Conseil Général. Succès du livret-jeu pour les enfants.

Valorisation des fermes patrimoniales

Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti

L'inventaire des fermes patrimoniales réalisé en 2009 en collaboration avec le Service Patrimoines et Inventaire de la Région IDF a permis d'identifier toutes les fermes du territoire et de préciser le degré d'intérêt patrimonial de chacune, selon des critères historiques, architecturaux, paysagers et ethnologiques.

En novembre 2009, cet inventaire a été diffusé auprès des propriétaires, des communes et des partenaires du Parc lors d'une réunion de restitution et d'échanges. Cette réunion a initié un travail de sensibilisation auprès des propriétaires.

Dans la continuité de cette étude, la mission Patrimoine Culture du Parc a élaboré un document à destination du grand public intitulé *Découvrir les grandes fermes. Histoire et architecture de ce patrimoine méconnu*. Ce document a été imprimé à 3000 exemplaires et mis en ligne sur le site internet du Parc. Il est disponible gratuitement à la Maison du Parc.



Sont en cours d'élaboration des fiches de recommandation pour accompagner les projets de restauration et de réhabilitation de ces ensembles. Elles sont destinées aux propriétaires et aux élus et permettront de mieux intégrer ce patrimoine dans les réflexions sur la gestion et l'aménagement du territoire.

Ces fiches prolongent le travail de sensibilisation commencé par la rencontre individuelle des propriétaires lors du travail d'inventaire et par la réunion de présentation de l'étude. Des conseils personnalisés sont aussi envisagés et ont été réalisés comme à la ferme de Buloyer de Magny-les-Hameaux (implantation des « Jardins de Cocagne ») et à Choisel (prise en compte des fermes de la commune à l'occasion de la modification du POS).

Patrimoine et
Culture

CALENDRIER :

D'avril à décembre 2009

Op/PROG :

595P

PARTENAIRES :

Service Patrimoines et
Inventaire de la Région
Ile-de-France

BUDGET PRÉVISIONNEL :

13 000 €

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%
Département 40%

CONTACT :

Sophie DRANSART
Virginie CHABROL

Etude sur l'intérêt historique et patrimonial des moulins de l'Yvette amont

Protection et valorisation des patrimoines

CALENDRIER :

De novembre 2007 à janvier 2010

Op/PROG :

597P (+050PG11)

PARTENAIRES :

Université Paris 1-
Panthéon-Sorbonne
Association TUD-RIV

BUDGET PRÉVISIONNEL :

2 500 € (2009)
+ 2 500 € (2009)

ORIGINE DES FONDS :

Région 60%
Département 40%

CONTACT :

Sophie DRANSART
Virginie PASTOR
François HARDY

En novembre 2007 a été signée une convention avec l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne et l'association de chercheurs « Techniques, usages et droit des rivières », en vue de réaliser une étude patrimoniale argumentaire concernant la problématique de conservation contradictoire des biefs de moulins et des milieux naturels humides associés.

Cette étude a eu pour objectif d'arrêter une méthodologie et des critères historiques rigoureux, pour caractériser et établir un intérêt patrimonial des moulins. Ces éléments auront valeur d'aide à la décision pour le Parc lorsqu'il devra à l'avenir instruire des demandes d'aide financière des propriétaires, pour le curage d'entretien de leurs biefs et/ou ouvrages hydrauliques, et pour prévoir des aménagements dans le contexte de la réglementation liée à la continuité des rivières.

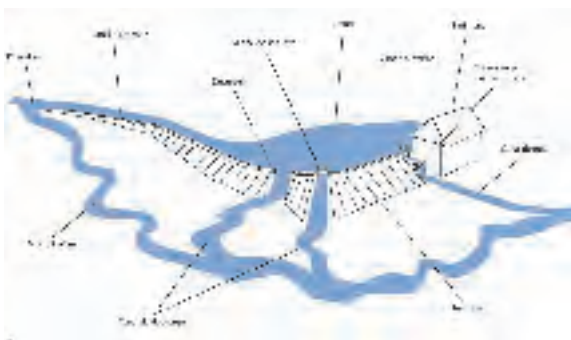
En outre, l'étude permet de mieux comprendre l'évolution du réseau hydrographique liée aux moulins au cours de l'histoire.

Ce travail expérimental a été réalisé sur la portion amont de l'Yvette, soit sur un panel de sept moulins :

- Le Moulin Neuf, à Lévis-Saint-Nom
- Le Moulin de Girouard, à Lévis-Saint-Nom
- Le Moulin de Lavagot, à Lévis-Saint-Nom
- Le Moulin de Maincourt, à Dampierre-en-Yvelines
- Le Moulin du Pont de Beauce, à Dampierre-en-Yvelines
- Le Moulin des Roches, à Saint-Forget
- Le Moulin de Châtillon, à Saint-Forget

Il est envisagé d'appliquer la méthodologie établie à l'ensemble des moulins du Parc.

Une réunion de restitution a été organisée le lundi 8 février 2010 à la Maison du Parc en présence des propriétaires des moulins, des élus du Parc concernés, des associations et des historiens locaux, des partenaires institutionnels (Département, Région, syndicats de rivières...) et des chercheurs ayant travaillé sur cette étude. Les monographies historiques réalisées ont été distribuées à cette occasion à chaque propriétaire et une synthèse aux partenaires.





Urbanisme, Architecture et Paysage

CALENDRIER :

Lancement en 2004
Fin de l'étude en décembre
2009

OP/PROG : 478P

PARTENAIRES :

DDEAF, CAUE 78

BUDGET PRÉVISIONNEL :

44 192 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Jennifer BERNACCHI
Bernard ROMBAUTS

Maîtrise de l'aménagement du territoire

Monter une opération d'urbanisme dense

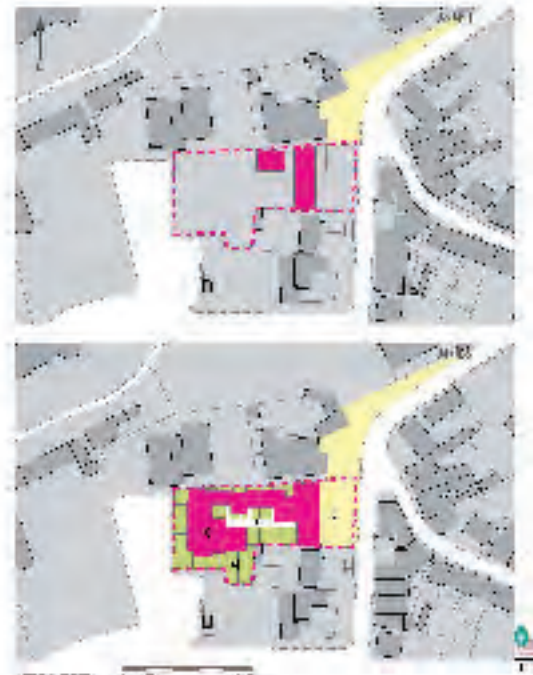
Les communes du Parc se sont engagées dans la Charte à :

- mettre en œuvre un urbanisme endogène (par restructuration, requalification, reconquête des espaces délaissés ou sous-utilisés à l'intérieur des espaces urbanisés)
- développer le parc locatif dont le parc locatif aidé (intermédiaire et social)
- maintenir, voire développer les petites activités (commerces, artisanat, services, ...) intégrées aux bourgs et villages

Ce mode d'urbanisation répond pleinement aux objectifs suivants de la Charte :

- mettre en œuvre une politique d'économie de l'espace et de maîtrise de l'urbanisation
- préserver un équilibre économique et social

nécessite entre autres la connaissance et la mise en œuvre d'un savoir-faire technique bien spécifique.



Etat d'avancement :

Etude achevée
Travail de mise en page
pour diffusion : début 2010.

Afin de permettre aux communes de disposer des outils techniques indispensables et d'engager une dynamique sur son territoire, le Parc a élaboré un guide méthodologique destiné aux communes.

S'appuyant sur des exemples, il présente les démarches, règles, outils utiles pour mener à bien les opérations d'urbanisme endogène sur le Parc.

Les bureaux d'études Cité Architecture et EAU ont été missionnés par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour mener à bien cette étude qui s'est achevée en décembre 2009.

Ce Guide méthodologique fait partie des trois études d'urbanisme menées par Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et de Paysage pour l'intégration des notions d'économie de l'espace, de la mixité sociale et mixité habitat/activités dans les futurs projets d'urbanisme opérationnel et réglementaire. Elle vient compléter l'étude foncière et le Cahier de recommandations PLU. Ces trois études feront l'objet d'une diffusion courant 2010 auprès des élus et de nos partenaires



Eco construction et savoir-faire traditionnels

Maîtrise de l'aménagement du territoire

Le Pôle Eco-construction

Le Parc est le centre ressource des acteurs locaux, dans ce rôle il est relais de l'information. Le Parc agit en partenariat avec les principaux acteurs locaux et institutionnels : ALME, CAUE 78, Bâtiments de France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, associations... Dans ce contexte, il a créé un Pôle éco-construction pour favoriser et valoriser la démarche des professionnels, des particuliers et des institutionnels.

Un réseau de professionnels animé par des rencontres régulières, moments d'échanges formels et informels, où les participants se rencontrent, échangent des informations, orientent les actions locales à mener. Il y a des possibilités de visites, de démonstrations et de témoignages.

Ateliers-débats :

Le Pôle Eco construction s'est réuni deux fois en 2009 :

- Réunion n°1, le 16 juin 2009 : État des lieux (réunion qui a permis de mettre en place des actions adaptées à la demande des professionnels, notamment le programme de formation mixte artisans et maîtres d'œuvre)
- Réunion n°2, le 20 octobre 2009 : l'isolation dans le bâti existant

Ces ateliers-débats ont réuni une quarantaine de personnes à chaque occasion. Les participants sont des professionnels (artisans et maîtres d'œuvre), des élus, des institutionnels principalement.



Des formations pour les artisans du bâtiment

Le Parc a lancé un programme de formations mixtes pour les entreprises du bâtiment et les maîtres d'œuvre :

- Approche globale visant une meilleure performance énergétique des bâtiments et l'introduction de nouvelles sources d'énergie renouvelable.
- L'étanchéité à l'air des bâtiments.
- Restauration du bâti ancien et savoir-faire traditionnels, notamment techniques des enduits à la chaux et maçonneries traditionnelles de pierre (meulière et grès).
- Techniques d'éco construction innovantes adaptées au bâti ancien (ex. : enduits chaux/chanvre).

Exemple :

Novembre 2009 au moulin d'Ors : FEEBât module 1, améliorations énergétiques des bâtiments (stage technique animé par la CAPEB)



CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

578P

PARTENAIRES :

ALME, CAUE 78, Bâtiments de France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, Maisons Paysannes de France

BUDGET PRÉVISIONNEL :

30 000 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Bernard ROMBAUTS
Betty HOUQUET



CALENDRIER :
Tout au long de l'année

OP/PROG :
Fonctionnement

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Bernard ROMBAUTS
Laurence RENARD
Jennifer BERNACCHI
Julien DELILE

Etudes paysagères, urbaines et architectu- rales pour les communes

Cernay-la-Ville :
Etude de la frange est du village

Clairefontaine-en-Yvelines :
Etude globale sur centre-village,
terrain de l'ancien couvent

Magny-les-Hameaux :
Etude globale sur le hameau
du village

Conseils aux porteurs de projet privés (restauration, contemporain, écologique)

9 rendez-vous de conseils
paysagers aux particuliers
Conseil sur travaux pour le chan-
tier d'insertion Crysalis du jardin
de la Maison de Fer
46 rendez-vous de conseils
architecturaux
14 notices écrites de conseils
architecturaux



Gestion des espaces urbanisés

Conseils, avis et suivis paysagers, urbains et architecturaux des projets communaux

Saint-Lambert-des-Bois :
Suivi de la restauration de l'ex-presbytère
/ école des filles pour 9 logements sociaux



Dampierre-en-Yvelines :
Avis sur contrat rural / Conseil et avis sur le
projet de nouvelle station d'épuration

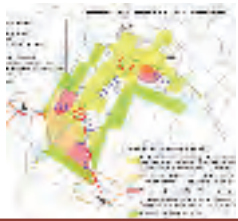
Auffargis :
Conseil sur esquisse pour l'aménagement
paysager du mail / Conseil pour la restauration
de l'ancienne poste

Cernay-la-Ville :
Conseils sur esquisse pour une haie le long de la RD24 / Suivi du projet
d'aménagement de la place Paul Grimault / Conseils sur travaux pour le
chantier Crysalis de restauration de la source du petit moulin



Conseils, avis et suivis paysagers, urbains et architecturaux dans les nouvelles communes du périmètre d'étude de la prochaine charte.

Saint-Cyr-sous-Dourdan :
Conseil sur esquisse pour une aire de stockage
Saint-Jean-de-Beauregard :
Conseil pour l'acquisition de la ferme de Villezier
Forges-les-Bains :
Conseil sur un projet de résidence hôtelière
Gometz-la-Ville :
Conseil sur un projet de lotissement écologique



Magny-les-Hameaux :
Suivi du projet d'implantation des Jardins de Cocagne / Conseil sur esquisse pour une aire de stationnement à Port-Royal / Conseils pour 5 lots jumelés à Magny Village.

Châteaufort :
Conseil sur projet de salle municipale

Saint-Rémy-lès-Chevreuse :
Suivi de la charte urbaine de la commune / Avis pour 40 logements 3F / Conseils pour le ravalement des logements de la Poste / Conseils et avis sur le projet de 5 logements en réhabilitation de solidarité nouvelle pour le logement.

Chevreuse :
Conseil et avis pour le projet de 32 logements sociaux Opiey oy sur le site de l'ancienne gendarmerie

Senlisse :
Conseil sur une aire de stationnement / Avis sur le contrat rural



Rochefort-en-Yvelines :
Avis sur un projet de développement du Haras de la Cense

Longvilliers :
Conseil pour la restauration de fontaines

Bonnelles :
Avis pour la faisabilité d'un agrandissement de la ferme de la Noue / Conseil pour le projet de tennis couverts / Suivi d'un projet de 34 logements Opieyoy / Conseils sur chantier de 9 logements sociaux Opieyoy / Aménagement paysager du mail



Suivi des documents d'urbanisme

PLU : présentation + Porter à connaissance + réunions de travail
Auffargis, Châteaufort, St-Forget, Rochefort (+ ZPPAUP)

St-Rémy-lès-Chevreuse PLU : réunions de travail + Avis

PLU : présentation démarche
Dampierre-en-Yvelines, Cernay-la-Ville PLU

Modification POS :
réunions de travail
Choisel, Les Essarts, Rambouillet

POS : avis révision simplifiée
Le Mesnil-St-Denis

SCOT Sud-Yvelines : participation réunions de travail

SCOT CC Pays de Limours : participation réunions + diffusion données



Restauration du

Préservation et mise en valeur

CALENDRIER :
Opérations réalisées en 2009

Op/PROG :
030PG et programme 593

PARTENAIRES :
Architecte des bâtiments de France
Architectes et entreprises

BUDGET PRÉVISIONNEL :
189 499 euros H.T.
(subventions du Parc)

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Bernard ROMBAUTS
Sophie DRANSART

Toutes ces opérations font l'objet d'un suivi architectural par l'architecte du Parc ou la mission patrimoine culture.

Auffargis

Restauration du mur de soutènement en pierre meulière au Foyer rural. (030PG 106). Démolition d'une partie du mur, création d'une nouvelle fondation, création d'un mur en blocs de béton banchés, recouvert de meulière.

Chateaufort

Restauration d'un mur de clôture en maçonnerie traditionnelle chez un particulier. Ce mur borde une voie publique, (030PG 102). Subvention accordée dans le cadre des aides à la restauration des murs remarquables.

Chevreuse

Edification de mur de clôture en pierre meulière sur l'aire de stationnement Sainte-Thérèse (030PG 100). Suppression des lierres qui ont poussé sur les murs, suppression des parties en béton, rejointement à base de chaux de toutes les faces, réalisation d'un nouveau couronnement.

Restauration d'un mur de clôture en maçonnerie traditionnelle et

des façades attenantes chez un particulier (030PG 113). Ce mur borde la rue du Prieuré, secteur restauré en 2009. Subvention accordée dans le cadre des aides à la restauration des murs remarquables.

Acquisition par la commune d'un lavoir sur la promenade des Petits Ponts (030PG 112). Le Parc a proposé d'aider la commune de Chevreuse à acquérir le lavoir et a profité de cette occasion pour créer une nouvelle aide financière. La seconde phase de ce projet sera la restauration du lavoir.



Choisel

Edification d'un mur de clôture en pierre meulière au parc de la mairie (030PG 101). Ce mur est une ancienne clôture du parc du domaine du château de Breteuil.

petit patrimoine



ur du patrimoine bâti

Lévis-Saint-Nom

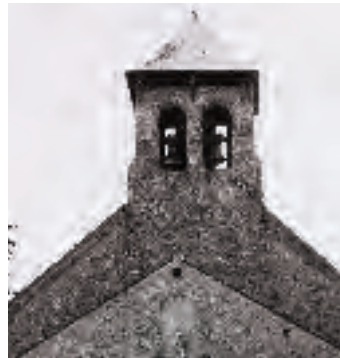
Conseils approfondis pour l'église et restauration d'un mur de soutènement du cimetière (030PG 105). L'église est entourée par le cimetière, clôturé par des murs traditionnels en pierre meulière.

Longvilliers

Restauration des murs du cimetière (030PG 109). Restauration des couronnements dégradés qui favorisent l'infiltration des eaux de pluie, ces couronnements sont constitués de tuiles anciennes à emboîtement losangé de fabrication locale.

Milon-la-Chapelle

Restauration des deux cloches de la chapelle (030PG 110). Soudure pour la plus grosse cloche qui est fêlée, restauration de l'ensemble des mécanismes d'accroche, de rotation et d'actionnement.
Habillage poste-transformateur existant (030 PG 103)



Saint-Lambert-des-Bois

Murs de clôture et façades de l'ancien presbytère et école des filles (Op 593).
Restauration du cadran solaire et de la cloche de l'ancien presbytère et école de filles (030PG 104). Restauration complète des enduits du cadran solaire, avec leurs dessins géométriques gravés.



CALENDRIER :
Tout au long de l'année

Op/PROG :
577P

PARTENAIRES :
Agence locale de la maîtrise
de l'énergie

BUDGET PRÉVISIONNEL :
21 440 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Bernard ROMBAUTS

Promouvoir la qualité environnementale, maîtrise et économie d'énergie

Conseils en énergie partagée

En 2008, le Parc a signé une convention-cadre avec l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALME-SQY). Cette convention est complétée par un programme d'actions annuel qui précise les sujets abordés et les modalités d'intervention respectives du Parc et de l'Agence.

L'action phare de l'année 2009 est le Conseil en Energie Partagé (CEP), dispositif national conseillé par l'ADEME afin d'accompagner les communes durant trois années dans l'analyse, le suivi et l'amélioration de l'ensemble de leurs consommations énergétiques et en eau potable. Donc, par voie de conséquence, dans l'amélioration du bâti communal, de l'éclairage public, du parc de véhicules, etc. Plusieurs communes du Parc se sont déjà engagées dans ce dispositif (Chevreuse, Senlisse, Bonnelles, Saint-Forget, Lévis-St-Nom) et une augmentation des demandes est prévisible.

Bus pédestre

Une autre action correspond au Bus Pédestre. Le Parc subventionne l'ALME à hauteur de 50% du montant de son intervention, plafonnée à 2500 euros. Il est prévu pour les Bus pédestres 2009 et 2010 un montant total de 5.000 euros. Le bus pédestre de Bonnelles est terminé. Il a été lancé le 26 mars 2009 : 4 lignes ont été lancées avec 45 enfants et 28 parents accompagnateurs. On peut estimer à 488 kCO2 / an, les émissions évitées par ce bus pédestre.



Concours maison économe

Ce concours récompense des projets de logements exemplaires du point de vue de la qualité environnementale. L'édition 2009 a été marquée par des réalisations particulièrement intéressantes et novatrices, comme par exemple une auto-construction écologique à Lévis-St-Nom ou encore des aménagements pour des maisons plus sobres en énergie.

Il a notamment récompensé des réalisations exemplaires dans le Parc comme la première maison passive au Mesnil-St-Denis, mis en valeur d'autres maisons écologiques dans le Parc actuel et dans la future extension (maison en bois à Gambais, et maison à Gazeran).

Le Parc, qui est membre du jury dans cette manifestation, participe également financièrement à ce concours en récompensant les 3 lauréats avec un vélo électrique. Ces 3 vélos électriques représentent un montant de 4 500 euros.



Promouvoir la qualité environnementale, maîtrise et économie d'énergie

Création d'une filière bois Energie

Le bois est l'une des principales ressources renouvelables du territoire au vu de la surface boisée et des résultats des études de potentiel qui ont déjà été menées par le Parc, en partenariat avec l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie de Saint -Quentin-en-Yvelines (ALME-SQY).



Pour le bois-énergie, deux produits sont développés : principalement les plaquettes forestières adaptées aux installations importantes mais également les granulés, pour les constructions les plus modestes (particuliers, petits bâtiments publics, etc.). L'exploitation de la ressource en bois reste compatible avec la préservation de la biodiversité des forêts. Le Parc coordonne la mise en place de la filière bois-énergie à base de plaquette forestière sur le territoire du sud-ouest parisien.

Le Parc a identifié les acteurs porteurs de la filière (approvisionnement, transformation, stockage)... Quelques chaufferies de petite taille sont d'ores et déjà en activité ou en projet, mais leur puissance cumulée est encore insuffisante. Il est nécessaire que des chaufferies soient créées afin de faire fonctionner une filière bois énergie stable et performante sur le territoire.

État des lieux des chaufferies

Les commandes publiques sont essentielles pour amorcer l'essor de la filière. A cet effet, le Parc travaille en partenariat avec la CASQY qui représente une consommation énergétique potentielle très importante. De plus, des actions de sensibilisation (visites de chaufferies et rendez-vous) ont été réalisées en partenariat avec l'ALME notamment pour les communes de Rambouillet, de Voisins-le-Bretonneux et pour la CASQY.

Par ailleurs, il est prévu, sur le territoire du Parc étendu, de mener une enquête de potentiel de chaufferies bois utilisant la plaquette d'origine forestière dans les bâtiments communaux, sur 18 communes du Parc actuel et de l'extension. Il a été également programmé l'élaboration d'un document de synthèse, qui soit un argumentaire auprès des décideurs publics.

EXISTANT	<ul style="list-style-type: none"> - Projets de particuliers (grueries) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet) - La Dolétrie-Cochy (commune de Rambouillet)
MOYEN TERME (avant 2015)	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet) - Mairie de Rambouillet (mairie de Rambouillet)
LONG TERME (au-delà de 2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique - CASQY : consommation publique

CALENDRIER :
Tout au long de l'année

OP/PROG :
579P

PARTENAIRES :
ALME, CASQY, Commune de Rambouillet, ONF, OIN

BUDGET PRÉVISIONNEL :
5 000 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Bernard ROMBAUTS
Betty HOUQUET



Evolution des grands domaines du XVI^e siècle à nos jours

Préservation et mise en valeur du patrimoine paysager

CALENDRIER :

De février 2009 à février 2010

OP/PROG :

592P

PARTENAIRES :

Ecole d'Architecture
de Versailles

BUDGET PRÉVISIONNEL :

5 950 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

60% Région,
40% Département

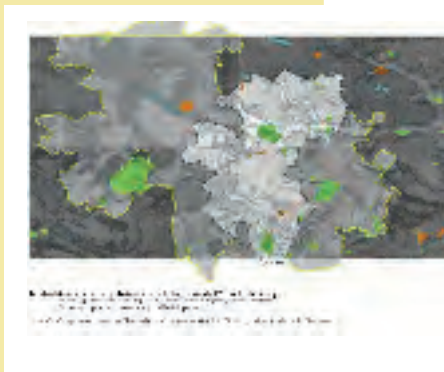
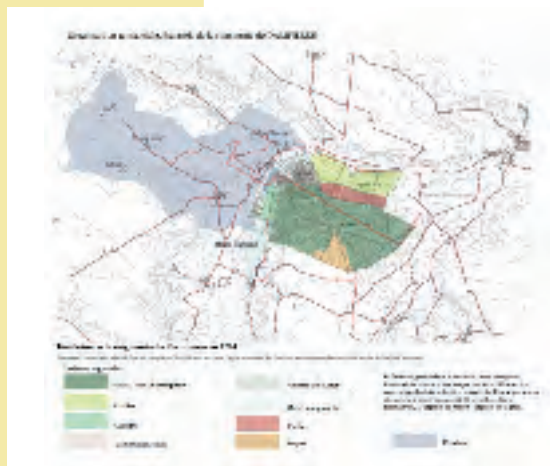
CONTACT :

Laurence RENARD
Sophie DRANSART
Bernard ROMBAUTS

Les Grands Domaines ont structuré le territoire dans la durée, à travers leurs jardins, leurs parcs, leurs bois et forêts, leurs territoires de chasse, leurs cultures agricoles, leurs aires d'influence... Ces entités ont évolué dans l'histoire et leurs traces sont encore perceptibles aujourd'hui.

Afin de mettre en évidence les évolutions ainsi que les enjeux de ces grands domaines et d'en identifier les grands traits pouvant inspirer des développements futurs du Parc, trois étudiants du Master Jardins historiques, Patrimoine et Paysage de l'École nationale supérieure d'Architecture de Versailles ont mené une analyse historique basée sur la reconstitution cartographique de l'évolution des grands domaines du XVI^e siècle à nos jours.

Basée sur l'articulation entre les données biophysiques de l'environnement, les structures historiques de la domanialité et les logiques actuelles d'affectation des sols, l'étude s'est concentrée sur les domaines de Dampierre, du Marais et de Rambouillet et a révélé une complexe organisation territoriale liée à la mouvance constante de ces domaines. Elle a également mis en évidence la persistance de certaines structures héritées de l'Ancien Régime et leurs influences sur le découpage administratif actuel.



Cette carte illustre, à partir des Cartes des Chasses, la multitude des châteaux et parcs répertoriés sur le territoire du Parc actuel et étendu. Mis à part quelques exemples comme le château de Saint-Hubert près des Etangs de Hollande, il semble que peu de ces châteaux aient disparu aujourd'hui.



Dévelop

Développement économique et Agriculture

écon

Aagri

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

Op/PROG :

Comité d'attribution des subventions aux entreprises : P562 (fonctionnement)

Diagnosics des entreprises : P605 (fonctionnement)

Aides financières aux unions commerciales : P502 (fonctionnement)

PARTENAIRES :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines

ORIGINE DES FONDS :

60% Région

40% Département

CONTACT :

Olivier SANCH

Marion THIOUX

Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles

Les Mercure d'Or : un commerçant PNR lauréat (*Quinthesens - Chevreuse*).

Diagnosics « Tonicité » d'animation et de revitalisation de l'activité en centre-bourg : deux communes dont trois unions commerciales et 69 commerçants associés.

Encourager les activités commerciales et de services

1. La démarche conseil

La mission Développement économique soutient techniquement les entreprises en termes de :

- Création,
- Démarches administratives,
- Recherche et montage de financements,
- Analyses de prévisionnels,
- Etudes de zones de chalandise,
- Analyse de marchés,
- Conseils et veille juridiques,
- Baux commerciaux,
- Mises en réseaux,
- Mises aux normes,
- Modifications de façades,

1.1. Accueil, suivi, conseil aux entreprises et aux porteurs de projets

En 2009, la mission a accueilli 65 entreprises et porteurs de projets. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, en partenariat avec le Parc, assure depuis plus d'un an une permanence d'accueil et de conseil aux artisans du territoire (toutes les trois semaines, sur rendez-vous). En 2009, 18 entreprises artisanales et porteurs de projets ont été reçus.

1.2. Les porteurs de projets touristiques

La mission Développement économique a accueilli 15 porteurs de projets ayant un projet de création, d'extension ou de modernisation (conseils, recherches de financement, aide au montage des dossiers de demande de subvention, mise en réseau, etc.)

9 pour des créations de gîtes ou de chambres d'hôtes

2 pour des créations hôtelières

4 pour des modernisations hôtelières, centres de séminaires ou résidences hôtelières

Par ailleurs, le Parc et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles se sont associés pour proposer aux restaurateurs installés sur le territoire, une formation professionnelle sur les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire en restauration (méthode HACCP). Au total, 10 restaurateurs ont participé à cette formation.



d'aide au économique



2. Aides financières aux entreprises

2.1. Le Comité d'attribution des subventions aux entreprises

Le dernier Comité de 2009 s'est réuni le 16 décembre et a accordé quatre subventions sur les huit dossiers examinés : 30 748 € de subventions accordées et 177 989 € HT d'investissements induits.

Il s'est réuni à cinq reprises en 2009 : 10 mars, 18 mai, 7 juillet, 20 octobre, 15 décembre. Lors de ces cinq comités, 15 subventions ont été accordées (deux artisans, huit artisans-commerçants, cinq commerçants) sur 22 dossiers examinés.

- 5 créations d'entreprises, 10 modernisations d'entreprise, 8,5 emplois ETP créés, 37 emplois modernisés.
- 94 365 € de subventions accordées / 820 249 € HT d'investissements induits (soit pour 1 € d'aide accordée, 8,70 € d'investissements réalisés).



2.2. FISAC

Le FISAC (Fonds d'Intervention et de Sauvegarde pour l'Artisanat et le Commerce) est un Fonds d'Etat. Les collectivités peuvent le solliciter pour le cofinancement des subventions attribuées aux artisans et commerçants et pour des actions d'investissement ou de fonctionnement au bénéfice du tissu économique local.

Un nouvel abondement budgétaire FISAC va être sollicité par le Parc. Dans cette optique, le Parc a commandité en 2009 une étude de diagnostic et de prospective économique nécessaire à la demande de financement FISAC. Cette étude a été réalisée sur 6 mois et restituée en juillet 2009 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles-Val d'Oise-Yvelines (CCIV), en coordination avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines (CMAY).

2.3. Aides financières aux unions commerciales

En 2009, trois unions commerciales ont été subventionnées, soit 4 400 € accordés. Ces subventions ont participé à l'achat d'une structure de stand collectif, à la participation à deux salons professionnels ainsi qu'à quatre animations commerciales et communales.

2.4. Aides financières aux entreprises, sollicitées par le Parc

Yvelines Numériques : avec le Conseil Général des Yvelines et la Chambre de Commerce et d'Industrie – 50% d'aides sur les investissements informatiques et numériques des entreprises.

Conseils et aides techniques aux com- munes

Estimation prévisionnelle de
coûts de modernisation d'une
ZAE : Bonnelles

Périmètres de préemption
commerciale :
Cernay-la-Ville,
La Celle-les-Bordes,
Dampierre-en-Yvelines

Signalétique :
Rochefort-en-Yvelines,
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Information sur le Haut-débit
informatique :
Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
Saint-Lambert-des-Bois

Projets multiservices :
Auffargis,
La Celle-les-Bordes

Revitalisation commerce
et centre-bourg :
Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
Auffargis,
Cernay-la-Ville

Encourager les activités commerciales et de services

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

PARTENAIRES :

Chambre de Commerce et
d'Industrie de Versailles
CMAY
Conseil Général des
Yvelines

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Olivier SANCH

3. Les aides techniques

3.1. Opération d'anticipation de mise aux normes des stations-services

Opération réalisée en partenariat avec la Chambre de Métiers à destination des stations service du Parc. L'objectif était d'accompagner techniquement et financièrement les professionnels du secteur dans la mise en application des nouvelles mises aux normes avant 2010.

Bilan : 5 pré-diagnostic réalisés, 1 dossier de demande de subvention accordée par l'AESN (4 153 € d'aide allouée) et 2 autres dossiers en cours pour 2010.

3.2. La Bourse aux locaux

En 2009, la Bourse aux locaux s'est enrichie de 21 nouvelles offres et de 22 nouvelles demandes. La rubrique sur le site internet a été visitée 1466 fois.

La Bourse aux locaux a permis en 2009 l'installation de deux nouvelles entreprises sur le territoire du Parc : un thermicien à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et une agence de services/transport à Bonnelles ; ainsi qu'une association (Les Paniers de Cocagne – Ferme maraîchère de réinsertion à Magny-les-Hameaux : validation finale de l'installation à la Ferme de Buloyer, suite à mise en relation par la Bourse aux locaux PNR en 2007).

Cet outil a été présenté lors des Journées Nationales des Parc et lors d'une commission de préfiguration pour le projet de PNR Brie et deux Morins, afin de partager cette expérience.



3.3. Parrainage d'entreprises

Le Parc met en relation certains créateurs d'entreprises avec des « parrains », anciens chefs d'entreprise retraités ou chefs d'entreprise du territoire, bénévoles. Les créateurs bénéficient ainsi d'un accompagnement personnalisé, d'une expertise et d'un suivi durable tout au long du processus de création et de lancement de l'entreprise.

Quatre parrainages ont été menés en 2009, ayant débouché sur deux créations d'entreprises et deux autres prévues pour 2010.



Accompagnement des Artisans d'art

Le Parc apporte son soutien à l'association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse depuis neuf ans, en particulier pour le montage du Salon des Métiers d'Art, qui a lieu tous les ans et s'est déroulé en 2009 au Moulin d'Ors à Château-fort, les 4 et 5 avril.

Quelques chiffres pour cette édition

40 exposants, 1 400 visiteurs sur les deux jours, 18 936 € de chiffre d'affaires réalisé, 139 prises de contacts.

La Marque Parc



Maintenir l'activité agricole et promouvoir les productions locales



Depuis 2005, le Parc accorde l'usage de sa marque à des produits, services et savoir-faire issus de son territoire qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Charte du Parc. Pour les entreprises engagées, il s'agit de dégager une plus-value économique en proposant une offre différente des offres standard.

Quatre marques avaient déjà été développées : une marque « Produit du Parc » pour les escargots et une autre pour les fromages et les produits laitiers, une marque « Accueil du Parc » pour les prestations de restauration et une autre pour les prestations d'hébergement.

En 2009, le Parc a engagé 2 nouveaux marquages « Produit du Parc » :

La marque "Produit du Parc" pour le miel de fleurs d'été et de printemps qui a été attribuée à :

- Kristian Jusic, apiculteur à Magny-les-Hameaux
- Dimitri Tusera, apiculteur à Saint-Forget
- La Ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes



La marque "Produit du Parc" pour la farine de blé qui a été accordée à :

- Moulin de l'EARL de la Budinerie à La Celle-les-Bordes. Ce moulin a été acquis dans le cadre d'une diversification d'activité par deux céréaliers bio (Christophe Vallon à Cernay-la-Ville et Rick Vandooren à La Celle-les-Bordes) qui fabriquent et commercialisent leur production de farine de blé en circuits courts.

Quelques chiffres :

- 6 audits réalisés en 2009,
- 4 nouveaux bénéficiaires,
- 16 bénéficiaires au total (4 fermes, 3 apiculteurs, 2 restaurants et 7 hébergements).



En 2009, le Parc a également participé à l'opération nationale menée par la Fédération des Parcs naturels régionaux pour la mise en ligne et la promotion de tous les produits et prestations marqués « Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse », sur le site Internet du marchécitoyen.com (« l'annuaire pour consommer autrement »).

CALENDRIER :

De décembre 2009
à janvier 2011

Op./Prog. :

604 P

PARTENAIRES :

Fédération des Parcs

BUDGET PRÉVISIONNEL :

15 000 €

Rucher pédagogique : 5000€

ORIGINE DES FONDS :

60% Région

40% Département

CONTACT :

Marion THIOUX

Installation d'un rucher pédagogique

Pour soutenir l'activité apicole sur le territoire et sensibiliser le grand public aux enjeux liés à l'action pollinisatrice des abeilles, le Parc a fait l'acquisition d'un rucher et passé une convention de partenariat avec un apiculteur en charge de sa gestion. L'objectif est d'installer et de pérenniser un rucher de 10 ruches d'abeilles noires, dans un lieu adapté à la production, sécurisé et accessible au public (Domaine d'Ors à Châteaufort) qui puisse avoir une vocation pédagogique. Le miel ainsi récolté sera distribué gratuitement aux élus du Parc et lors de manifestations locales



Les filières courtes

CALENDRIER :
printemps 2009 à fin 2010

OP. / PROG :
606P

BUDGET PRÉVISIONNEL :
30 000 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

PARTENAIRES :
Fédération des Parcs
Chambre d'Agriculture d'Ile-
de-France

CONTACT :
Ghyslaine WOLFF
Olivier SANCH
Marion THIOUX

Maintenir l'activité agricole et promouvoir les productions locales

En 2009, le Parc, en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, quatre autres Parcs (Perche, Luberon, Volcans d'Auvergne et Ballons des Vosges) et la Chambre d'Agriculture Interdépartementale d'Ile-de-France, a réalisé une étude portant sur « Les circuits courts, une piste pour des installations durables ». A cet effet, un stagiaire de l'Agro Paris Tech a été recruté pendant six mois et une restitution des travaux menés à été organisée en octobre à destination des élus et des partenaires institutionnels associés à la réalisation de cette étude.

L'objectif était de dresser un bilan des critères de réussite et des facteurs limitant l'installation en circuits courts sur le territoire du Parc et son périmètre d'extension, d'appréhender les stratégies adoptées par les agriculteurs et de proposer des pistes d'actions à mettre en œuvre ces prochaines années.

Un recensement des exploitations agricoles du périmètre actuel et du périmètre d'extension et un diagnostic agraire à partir des données collectées auprès d'une cinquantaine d'exploitants agricoles ont également été réalisés dans le cadre de ce stage.



Globalité du projet :

1ère phase : recensement des exploitations de type grandes cultures, élevage, cultures spécialisées et réalisation d'un diagnostic agraire par exploitation (système de production, itinéraires techniques, évolution des systèmes agraires, foncier, pérennité des exploitations).

Ce travail a été fait par entretiens directs auprès des exploitants. Vu le nombre important d'exploitations, environ 250, deux campagnes sont nécessaires, l'une en 2009, la seconde en 2010. 2ème phase : recensement et description des circuits de distribution courts existants, détermination des facteurs favorisant ou limitant l'installation ou la diversification, potentiel de développement et tendances de l'évolution. Cette phase a fait partie d'un programme inter-Parcs sur les circuits courts.

3ème phase : recensement et identification des structures et exploitations équestres.



Tourisme et Randonnée



Favoriser un tourisme nature et culture

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

Op/PROG :

596 P

FLYER :

899 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Virginie LE VOT
Julie TISSERONT



Balades audio-guidées

Pour compléter le maillage de circuits de balades audio-guidées (visite guidée et commentée de pleine nature par GPS), un nouveau circuit a été créé au nord-est du Parc à proximité d'un hébergeur-loueur et quatre nouveaux circuits aux portes du Parc ont été déployés sur les appareils en partenariat avec l'office de Tourisme de Rambouillet, la maison Elsa Triolet Aragon, et l'Office de tourisme de Saint-Quentin-en-Yvelines. En 2009, 137 Baladio'guides ont été loués par l'ensemble des sites loueurs.

Le dépliant a été réimprimé, avec une partie traduite en anglais, et distribué, avec l'aide de l'Office de Tourisme de Rambouillet, dans les gares du métro et du RER parisiennes. Le coût de la réimpression est de 899 €.

Guides de Parcs : fin de la formation et lancement de l'activité

En 2009, le Parc s'est associé au CFPPA de la Bergerie nationale de Rambouillet et aux Parcs Oise Pays-de-France et du Vexin français pour mettre en place une formation professionnelle de guide accompagnateur afin de pallier le déficit d'offre de sorties accompagnées sur le territoire et de pouvoir répondre à la demande croissante des visiteurs pour un tourisme « vert ». Trois stagiaires ont alors été recrutés par le Parc en juin 2009. Chacun a bénéficié de 700 heures de formation entre octobre 2009 et avril 2009.

Le Parc les a accompagnés dans leur première année d'activité en :

- organisant des rencontres avec les principaux acteurs locaux du tourisme du territoire ;
- finançant une plaquette de promotion tirée à 10 000 exemplaires et diffusées à tous les acteurs touristiques du territoire ;
- organisant un éducteur « journée de découverte dans le Parc avec les Guides de Parc » (13 participants : OTSI, Yvelines Tourisme et JTB France, plus gros tour opérateur japonais en France) ;
- faisant la promotion de leurs balades dans les supports de communication du Parc (site web, Echo du Parc, Echo-loisirs, newsletter du Parc et lettre écho tourisme).

Quelques chiffres

- 16 balades nature et patrimoine créées pour des individuels regroupés ou des groupes déjà constitués
- 22 sorties (13 sorties pour des individuels regroupés, 7 pour des groupes déjà constitués et 2 balades pour des centres aérés)
- 2 balades proposées dans le programme d'animations pédagogiques destinées aux scolaires,
- 2 circuits lors des dernières Journées du Patrimoine
- 1 circuit pour le Rallye Pédestre du Parc.
- 3 balades figurant dans la brochure commerciale éditée par Yvelines Tourisme, en 2009



CALENDRIER :

De décembre 2009 à janvier 2010

Op/PROG :

547

PARTENAIRES :

CFPPA Bergerie nationale de Rambouillet
Yvelines Tourisme

BUDGET PRÉVISIONNEL :

17 000 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Olivier SANCH
Marion THIOUX

et promotion du territoire



Tourisme Randonnée

Structurer une offre touristique économiquement viable,
adaptée au territoire et à la demande

Actions de développement touristique menées en partenariat avec Yvelines Tourisme

En 2009, le Parc s'est associé au projet de commercialisation de produits touristiques déployés par Yvelines Tourisme. Les produits s'appuient sur la découverte des patrimoines et des savoir-faire locaux et sont source d'emplois et de richesses économiques.

Dans un premier temps, il s'agit de développer l'accueil pour des groupes déjà constitués en leur proposant une offre complète.

Le Parc a effectué un recensement auprès de l'ensemble des prestataires et entreprises concernés sur le territoire. Ainsi, sur les 19 circuits proposés dans la brochure édités par Yvelines Tourisme cet automne, 6 se déroulent sur le territoire du Parc associant sites touristiques, fermes, restaurants, guides accompagnateurs, etc.

Le Parc a également adhéré au Club Sénior et au Club Affaires mis en place par Yvelines Tourisme et participe aux opérations menées dans le cadre de ces clubs :

- *Eductour* et *Workshop* organisés en mai 2009 dans le Parc : une quarantaine de représentants d'associations était présente pour venir découvrir lors d'une journée, le territoire du Parc et ses prestataires touristiques. Le Parc a pu échanger sur les attentes de ces clientèles, obtenir de nouveaux fichiers contacts et leur envoi régulièrement toutes les informations et actualités sur le territoire et ses prestataires ;

- Petit déjeuner d'entreprises organisé en avril 2009 sur la ZA de Vélizy : une dizaine de Comités d'entreprise était présente. Le Parc a pu échanger avec les représentants de ces CE pour mieux cerner leurs attentes et obtenir un fichier contacts afin de leur envoyer régulièrement les informations et actualités sur le territoire et ses entreprises.

Smartbox

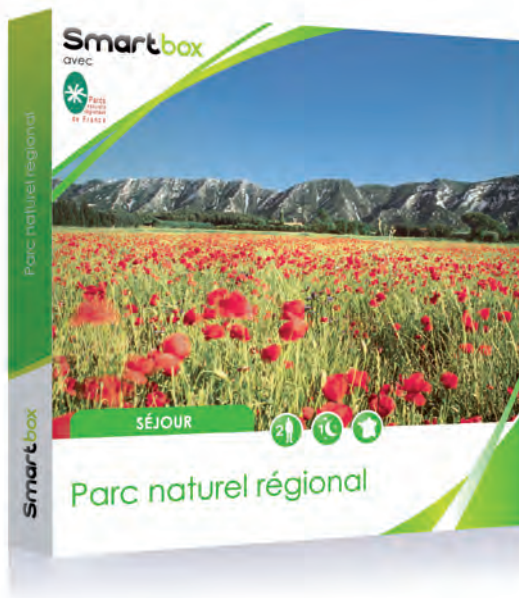
Sortie officielle en mai 2009 du coffret cadeau Smartbox « Parc naturel régional » comprenant une nuit avec petit-déjeuner pour deux personnes et un « Plus Parc » offert dans un Parc naturel régional.

2 hébergements marqués « Accueil du Parc » et une sortie avec le baladioguide offerte pour le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Plus de 5 000 coffrets vendus entre mai et septembre 2009 et une tendance qui se confirme avec 1 400 coffrets vendus en octobre sur toute la France.

Bilan pour le Parc de Chevreuse :

- Plus de 20 séjours ont eu lieu sur la même période dans le Parc de Chevreuse et des réservations sont déjà prises pour le 1er trimestre 2010
- Des coffrets plutôt utilisés le samedi
- 50 % des personnes sont originaires de l'IDF
- Toutes les catégories d'âge sont représentées avec une légère surreprésentation des retraités
- Les acheteurs de cette Smartbox recherchent des visites culturelles



Les Visites

Et pour les professionnels

Accueil de Tours opérateurs autrichiens à la Maison du Parc en avril dans le cadre d'un éductour de 2 jours organisé par Yvelines Tourisme, occasion de leur faire découvrir le territoire du Parc, ses prestataires touristiques et le site du château de la Madeleine.

Rencontres avec des Tours opérateurs néerlandais en décembre, à Versailles.



Château de la Madeleine, Maison du Parc

Nombre de visiteurs à la Maison du Parc en 2009 : 50 000.

Visites :

Nombre de visites château par Stéphane Lorient et Aurélie Erlich : 45, soit 1350 personnes, 15 groupes adultes et 30 groupes enfants.

Samedi 17 octobre : Seigneurs et personnages turbulents de Chevreuse, du XI au XVIIIe siècle au Château de la Madeleine

Conférences :

Vendredi 27 novembre : L'histoire du chemin de fer en Vallée de Chevreuse

Expositions :

Du 29 septembre au 9 octobre, la cour du château a accueilli une exposition du sculpteur Francesco Moretti, organisée dans le cadre du programme Soirées en coulisses (Yvelines tourisme).

Sorties accompagnées

Dimanche 22 novembre : Vie quotidienne à la ferme au Moyen-âge, à la ferme de La Noue (La Celle-Bordes)



Déplacements doux

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

OP/PROG :

609 P

BUDGET PRÉVISIONNEL :

31 500 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région

40% Département

CONTACT :

Ghyslaine WOLFF

Virginie LE VOT

Julie TISSERONT



Liaisons douces

La liaison douce Le Mesnil – Chevreuse a été inaugurée le 3 octobre 2009. La mission Aménagement rural s'est occupée du suivi du chantier. Elle a commencé le travail pour la liaison douce Cernay-la-Ville / Auffargis / Le Perray (proposition et étude du tracé, descriptif des travaux, pour une réalisation prévue en 2010). Un avis technique a aussi été formulé sur l'aménagement de la RD 132 à Bonnelles pour la future liaison douce.

Favoriser un tourisme « Nature - Culture »
Favoriser les itinéraires et aménagements cyclables

En 2009, le Parc a poursuivi son travail autour des déplacements doux en développant des équipements, services et outils. L'objectif est de répondre à une demande naissante de la part des touristes et des habitants du Parc et de les inciter à utiliser ces modes de transport.

Vélos électriques

L'intérêt est de constituer une petite flotte de véhicules propres, pratique pour sillonner la Vallée de Chevreuse sans efforts, innovants et qui donnent au territoire une image et une notoriété forte d'éco-tourisme.



Depuis septembre, le Parc naturel régional propose des locations de vélos à assistance électrique au château de la Madeleine. L'assistance est progressive, donc on garde la sensation du vélo sur les routes faciles, mais on active d'un clic un moteur silencieux dès que le dénivelé devient plus fort. L'autonomie de 70 km permet de faire de belles balades.

Le Parc a également apporté une subvention à quatre propriétaires de gîtes ou d'hôtels qui se sont équipés de vélos électriques et les proposent à leurs clients :

- L'Hôtel de la Chapelle (Milon-la-Chapelle)
- Maison Prairie Bonheur (Magny-les-Hameaux)
- Les Ducs de Chevreuse (Chevreuse)
- La Maison Haute (Chevreuse)

Depuis le mois de septembre, 10 vélos ont été loués à l'Hôtel de la Chapelle.

Baladobus

En 2009, les navettes au départ des gares RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et SNCF de Rambouillet ont été reconduites.

- 704 voyageurs sur le Baladobus de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ce qui reste constant par rapport aux autres années.
- 479 voyageurs sur le Baladobus de Rambouillet, on constate une nette progression par rapport à 2008, l'année de lancement (136).

Partenariat RATP

Un panneau spécifique a été installé à la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, après accord de la RATP. L'objectif étant, tout en valorisant l'ensemble du territoire et les sites moins connus, de réussir à mieux répartir les visiteurs dans l'espace et le temps.



Entretien des chemins de randonnée

Favoriser un tourisme nature et culture

Les chemins de randonnée PNR qui sillonnent le territoire du Parc nécessitent un entretien régulier réalisé par le technicien Liaisons douces de l'équipe.

De nouveaux circuits sont imaginés afin de répondre aux besoins de nouveauté de nos randonneurs et de découverte du territoire. La mission Aménagement rural travaille aussi en partenariat avec les autres missions du Parc pour la réalisation de tracés originaux prévus dans le cadre d'une manifestation ou d'un programme d'animation en particulier (ex : Circuits vélo des Journées du Patrimoine).



Entretien :

- Entretien systématique des chemins balisés (PNR)
- Entretien du sentier des Maréchaux et du sentier de Maincourt

Balisage des chemins PNR :

- Circuits de la Marlotterie, des Valentins, du Bois d'Aumont, des Rigoles, de Vieille-Eglise, des Hauts-Besnières, de Cernay-la-Ville, de la Maison de Fer, de Champ Breton, du Bois de la Madeleine, de Beauregard, du Pommeret, de Girouard, d'Yvette, de Saint-Benoît et de l'Etang de la Tour.
- Linéaires des Etang de Cernay/Gîte des Hauts-Besnières, du carrefour des Pucelles-Tuilerie, de Dampierre/Vaux de Cernay, de Dampierre/Château de Breteuil

Mise en place et entretien du mobilier rural :

- Montage du panneau de départ de Dampierre
- Réalisation des implantations des barrières et des panneaux liés à la création de la liaison douce Le Mesnil-Chevreuse et suivi de la pose.
- Réparation et entretien du mobilier de randonnée
- Nettoyage du mobilier Parc

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

Op. / Prog. :

Régie Parc
Mission
Aménagement rural

CONTACT :

Ghyslaine WOLFF
Baptiste PERRIN



Mais aussi :

Appui technique pour la restauration du CR 4 sur la commune de Cernay-la-Ville, préconisation et descriptif de travaux, suivi des travaux.

Inventaire Chemins Ruraux et intégration dans la base de données.

Lancement du travail concernant les panneaux patrimoine de la commune de Chevreuse et le chemin Jean Racine (prévu pour 2010) : réunion de préparation, proposition d'implantation du mobilier...



Communication et Education

CALENDRIER :
Tout au long de l'année

Op/PROG :
613P, 615P

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Virginie LE VOT
Aude ROUAS

Faire connaître le Parc, programme de communication et d'édition

EDITIONS INSTITUTIONNELLES

Des publications régulières sont diffusées à l'attention des communes : lettres aux élus et bilans d'activités. La lettre aux élus vient compenser l'éloignement de certaines équipes municipales du fait de l'élargissement du Parc. Elle permet également à de nouveaux élus de se familiariser avec la méthode Parc.

EDITIONS GRAND PUBLIC

Expliquer l'action du Parc, tant dans ses grands principes que dans ses applications concrètes sur le terrain, nécessite d'élaborer des messages renouvelés sur des supports diversifiés et complémentaires. Le principal relais de l'action du Parc est son magazine *L'Echo du Parc*, diffusé trois fois par an dans les boîtes à lettres (en 2009 : 3 numéros imprimés à 22 000 exemplaires, dont 1 élargi au périmètre d'extension).

Deux plaquettes ont été traduites en version anglaise (la carte touristique et le dépliant du château de la Madeleine) et de nombreuses publications, inédites ou mises à jour, ont été éditées : le dépliant du château de la Madeleine, la plaquette des Eco Trophées 2010, la nouvelle plaquette de balades audio-guidées, le dépliant du chemin Jean Racine, la Charte Couleurs des matériaux du bâti, le dossier Trame verte et bleue...

Ces documents sont diffusés en direct à la Maison du Parc, par voie de mailing ou sur des salons spécialisés (Bourse d'échange de documentations en partenariat avec Yvelines Tourisme qui s'est déroulée le 19 mars au Château de Breteuil, par exemple).

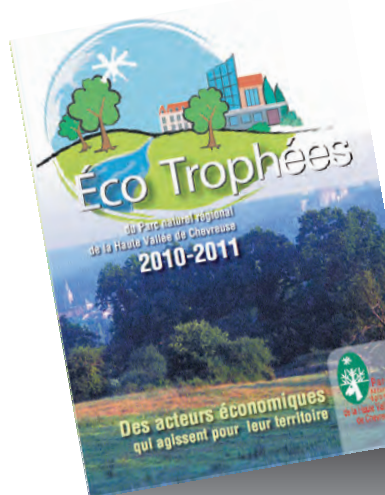


Objets promotionnels

Pour renforcer sa notoriété vis-à-vis du grand public, le Parc a fait réaliser des petits objets de fabrication éco-certifiée à destination des associations, caisses des écoles et autres organisateurs d'événements sportifs et culturels qui chaque année sollicitent l'attribution de petits lots auprès du Parc.

Les nouveautés de 2009 : tasses, stylos, crayons de couleur, porte-clés, clés USB, pots à crayons, gourdes...

Vous les retrouvez en vente à la boutique de la Maison du Parc.



Evolutions du site internet

Diversifier les outils et supports de communication

En 2009, des aménagements décisifs ont été réalisés sur le site du Parc :

- Refonte complète du site : mise en place d'un nouveau système d'administration (Typo 3) et refonte graphique. Typo 3 permet une gestion plus simple des mises à jour, l'utilisation de fonctionnalités plus complètes et plus d'autonomie pour le responsable du site (mise en ligne en juillet),
- Un travail de référencement débuté en fin d'année,
- La version anglaise du site, mise en ligne en novembre.

Cette refonte fut l'occasion de remaniements et de création de rubriques :

Tourisme et loisirs :

- création d'une page *Tourisme d'affaires*
- création d'une page *Idées de week-end*
- création d'une page sur les *vélos électriques*

Nature et Paysages :

- mise en ligne de l'*Observatoire du Paysage*
- création d'une page sur l'*Observatoire des paysages nocturnes*
- création d'une page *Plans Paysage et Biodiversité* (plateau de Limours)
- création d'une page sur le projet *MEDDEM Arc écologique francilien*
- création d'une page sur les *Réserves naturelles régionales*
- création d'une page sur les *Highlands cattle*
- création d'une page *Les végétaux pour votre jardin*

Economie et Agriculture :

- mise en ligne des aides du Parc (aides aux artisans, commerçants et chefs d'entreprise et aux agriculteurs)
- création d'une page sur les filières courtes

Habitat et Energie : création de *toute la rubrique* (urbanisme, habitat écologique, énergie, bandes sonores des conférences du forum Eco-Habitat, exposition d'architecture contemporaine...)

Culture et Patrimoine :

création d'une page *Les Savoir-faire*

Education et formation : refonte de *toute la rubrique* en s'appuyant sur le livret pédagogique.

Révision de la Charte : refonte et mise à jour de la rubrique



Communication Education

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Virginie LE VOT
Claire MONTET

STATISTIQUES

138 000 visites en 2009

Top 10 des pages les plus fréquentées en 2009 :

1. Randonnées
2. Actualités
3. Accès (dont page Baladobus)
4. Plan touristique (carte touristique générale du Parc)
5. Hébergement
6. Monument
7. Calendrier Loisirs (Actualités des communes)
8. Patrimoine des villages (Descriptif des 21 communes)
9. Annuaire des Commerces et Services
10. Cafés et Restaurants

Les statiques sont fournies par l'analyse d'AWStats.





Informier et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc

CALENDRIER :
Tout au long de l'année

ORIGINE DES FONDS :
Régie Parc
Mission Communication
et Tourisme

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

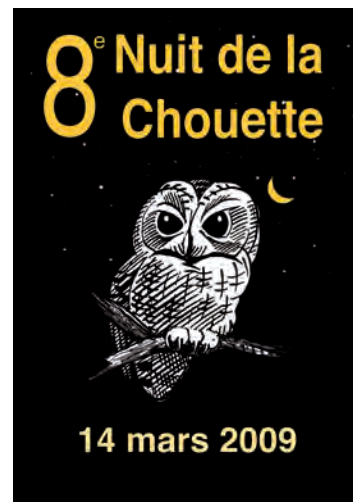
CONTACT :
Virginie LE VOT
Aude ROUAS
Julie TISSERONT
Olivier SANCH
Frédéric POUZERGUES

Les événements « incontournables » du Parc ont été reconduits en 2009. Ces manifestations, favorisant la mise en valeur du territoire et de ses acteurs, ont permis cette année de partir à la découverte des communes du périmètre d'extension.

8^{ème} Nuit de la chouette – 14 mars

La *Nuit de la Chouette* est un événement national organisé par la Fédération des Parcs et la Ligue pour la Protection des Oiseaux. En 2009, le Parc et la commune d'Auffargis ont proposé un programme d'animations diversifié au Foyer rural : exposition de photographies, ateliers de fabrication de nichoirs, projection de films du CORIF (Centre Ornithologique d'Ile-de-France), contes, coin lecture encadré par la bibliothécaire... 175 personnes ont participé à ces animations, dont 125 aux séances de contes.

Par ailleurs, 10 sorties nocturnes ont été organisées, assurées par le Parc, l'association Bonnelles Nature et l'ADVMC (Association de Défense de la Vallée de Méranaise à Châteaufort). 195 personnes ont participé à ces sorties.



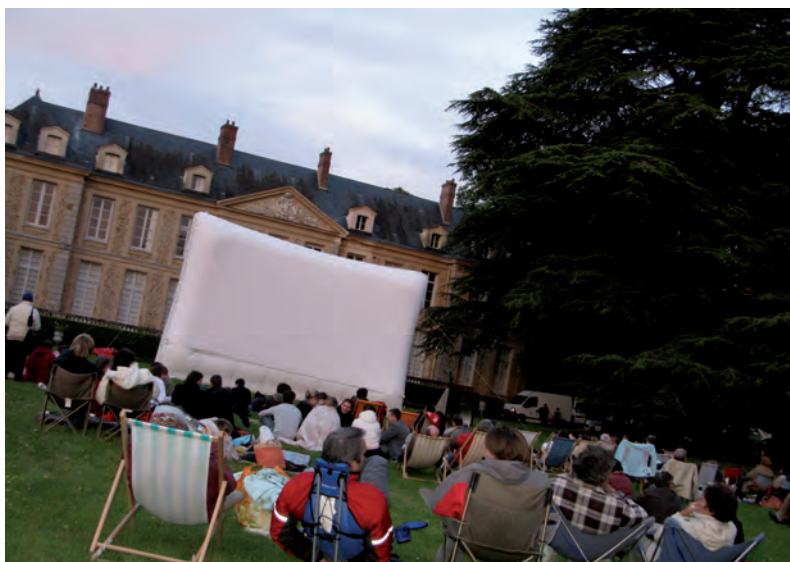
Cinéma de plein air

5 juin : Fondation Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, projection du film *Home*, environ 400 personnes

16 mai : Musée de Port-Royal à Magny-les-Hameaux, projection du film *Guerre et Paix dans le potager*, environ 50 personnes (projection dans la grange en raison de la pluie)

12 juin : Maison Louis Carré à Bazoches-sur-Guyonne, projection du film *Le Renard et l'Enfant*, environ 100 personnes

Ces séances de cinéma de plein air sont l'occasion pour petits et grands de voir ou revoir un film familial évoquant des thématiques liées à la protection de l'environnement.



d'événements

Fête des Fermes – dimanche 7 juin

Découverte des fermes du territoire : Coubertin (Saint-Rémy-lès-Chevreuse), Fanon (Senlis), La Noue, La Budinerie (la Celle-les-bordes), La Quoiqueterie (Vieille-Eglise-en-Yvelines), La Grand'Maison (Chevreuse) : animations, restauration, dégustations, circuits découvertes.

Pour sa neuvième édition, la Fête des Fermes aura amené plus de 2000 visiteurs par site ouvert au public. De nombreux stands présentaient les artisans et artistes du Parc, présents en tant qu'invités dans chaque ferme. Un moyen agréable et ludique de découvrir les produits locaux, un mode de vie, le travail à la ferme... Pour cette édition, une balade à vélo a été proposée : 4 inscrits pour une boucle de 20 km menant de la Budinerie aux fermes de Fanon et la Noue.

Deux nouvelles fermes ont ouvert leurs portes en 2009 : La Budinerie, présentation de la farine biologique, visite guidée, dégustation... et la ferme de la Grand'Maison, visite guidée, tours de tracteur pour les enfants, repas à partir des produits de la ferme (viande bovine en couscous).



Un week-end, un artisan d'art

Accueil d'artisans d'art au château de la Madeleine pour exposer leurs oeuvres (tour des gardes ou hall d'accueil).

5 expositions accueillies.



Rallye pédestre – dimanche 11 octobre

Une journée de découverte et de jeux sur la commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan.

600 personnes participantes, pour un parcours de 13 km en boucle, au départ de la mairie de Saint-Cyr-sous-Dourdan. Les Guides de Parc étaient cette année les prestataires sélectionnés pour la création du circuit et du questionnaire. Sur place 5 artisans étaient présents pour animer l'arrivée : Véronique Muesser pour Quinthésens (thé, café et chocolat chaud), Emmanuel Rey pour la Brasserie de Chevreuse (bières de Bonnelles), Claudie Le Quéré pour la ferme de la Noue (crêpes au lait de chèvre, jus de pomme bio...), Kristijan Jusic, apiculteur à Magny-les-Hameaux, et Julien Boussard pour la Boulangerie des Six Moulins (viennoiseries). L'Office de Tourisme de Dourdan était lui aussi présent.

Salon des Métiers d'Art - samedi 4 et dimanche 5 avril

Une quarantaine d'exposants qui travaillent la pierre, le bois, le verre, le tissu, la toile ou encore le métal...ont exposé leurs réalisations et leur savoir-faire au domaine d'Ors à Châteaufort. Organisé par l'Association des Artisans d'Art de la vallée de Chevreuse.





Fête de la Nature

Eco jardinage

Renforcer les échanges et la sensibilisation
Informé et sensibiliser les visiteurs

Le Parc s'est engagé dans sa Charte à sensibiliser les habitants et les acteurs locaux à la préservation de l'environnement et du patrimoine paysager.

Un *guide Eco-jardin* est en cours de rédaction et le *forum Eco-jardin* a été programmé lors de la Fête de la Nature, les 16 et 17 mai 2009 à Port-Royal des Champs. Ces deux opérations portent sur les thématiques des gestes éco-responsables au jardin. Elles ont pour objectif de sensibiliser le grand public et plus précisément les habitants, adultes et enfants, du territoire.

La Fête de la Nature et du Jardin au naturel :

- Le coin du jardin écologique avec des paysagistes-conseils, des entrepreneurs espaces verts, des associations de jardinage, des fournisseurs...
- Le coin pour la planète avec des associations de protection de la nature,
- Le coin des enfants avec des ateliers pédagogiques,
- Le coin Parc naturel avec les expériences menées par le Parc,
- Le coin recyclage : où rapporter les produits chimiques,
- Le coin restauration et lecture avec les producteurs et libraires locaux,
- Des conférences (bonnes pratiques dans les espaces communaux, les insectes utiles au jardin...),
- Cinéma de plein air (Guerre et Paix dans le potager),
- Une déambulation chorégraphique (Péripatein),
- Un concours photo,
- Des visites guidées (*Les jardins expérimentaux des Granges de Port-Royal, à la découverte des plantes médicinales du vallon, Du bon usage des plantes sauvages...*).

Le travail réalisé pour cette fête ainsi que pour la préparation du guide a mené à la création d'une rubrique sur le site internet du Parc, sur lesquels on peut écouter toutes les conférences du programme, trouver les contacts des participants mais aussi consulter la liste des végétaux conseillés par le Parc.

CALENDRIER :

16 ET 17 MAI

Op. / PROG. :

040PG n°105

PARTENAIRES :

Natureparif
Musée de Port-Royal des Champs
Maison de l'Environnement

BUDGET PRÉVISIONNEL :

12 560 € TTC

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Laurence RENARD
Frédéric POUZERGUES
Eléna MAUSSION
Stéphane LORIOT

Prolongement

Suite au forum Eco-jardin, la Bergerie Nationale a sollicité les services du Parc pour les soutenir dans le montage de leur opération *Fête du chou et de la chèvre* où le Parc a tenu un stand.

Dans la même dynamique, le Parc a voté la signature d'une convention avec Centre Régional des Ressources Génétiques qui a vocation à collecter, inventorier et valoriser les variétés et races régionales menacées.



Présence du Parc

Informier et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc

L'équipe du Parc multiplie ses temps de présence sur les salons, forums et colloques de différentes thématiques afin de véhiculer le message Parc et de faire connaître le territoire.

Salon de la randonnée du 27 au 29 mars

Paris – Porte de Versailles, 55 000 visiteurs

Stand commun aux quatre Parcs de la Région Ile-de-France. Présence PNR, documentation distribuée : guide tourisme et loisirs, Balade nature avec les Guides de Parc, plaquette balades audio-guidées, brochure randonnées dans le PNR : entre Vallées et Châteaux, Chemin Jean Racine, carte touristique.

Forums des associations des communes du Parc et des Villes-portes

5 septembre : Lévis-Saint-Nom, Le Mesnil-Saint-Denis, Rochefort/Longvilliers, Auffargis, Chevreuse et Châteaufort.

6 septembre : Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

12 septembre : Clairefontaine-en-Yvelines, Bonnelles/Bullion, Dampierre-en-Yvelines, Magny-lès-Hameaux, Cernay-la-Ville, Voisins-le-Bretonneux, Rambouillet.

Science Accueil à Orsay, le 26 novembre

Le but de ce salon est d'informer les scientifiques étrangers qui arrivent en France pour travailler sur des périodes plus ou moins longues. Ils ont besoin d'informations sur les sites, visites, activités qu'ils peuvent faire sur le territoire à proximité de la faculté d'Orsay, du CEA et autres sites scientifiques du plateau de Saclay. Environ 50 personnes se sont présentées au stand avec pour but de repartir avec des idées de randonnées et de balades en famille.

Mais aussi :

- Le Forum Eco Jardin de la Bergerie nationale
- Projets en campagne à Limoges sur l'éco construction
- PNR Brie et deux Morins
- ...

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

Op. / Prog.

Régie PNR
Mission Communication

PARTENAIRES :

Région Ile-de-France,
Yvelines Tourisme

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Virginie LE VOT
Aude ROUAS
Julie Tisseront



Matériel de présentation

Fabrication d'un matériel spécifique (ex : panneaux parapluie), transportable et facile d'installation, permettant une présentation rapide et complète du Parc (Prog. 614, 10 000€).



Club des délégués

informer et sensibiliser pour mobiliser autour du Parc

CALENDRIER :

8 juin
3 mars
5 octobre
7 décembre

OP/PROG :

Régie Parc
Mission Communication -
Tourisme

BUDGET PRÉVISIONNEL :

600 €

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Virginie LE VOT
Betty HOUGUET

En 2009, le Parc a mis en place un **Club des délégués** afin de provoquer des débats sur des initiatives originales et exemplaires des communes.

Chaque thème fait l'objet d'une présentation technique, soit par un chargé de mission du Parc, soit par un expert extérieur. A l'issue de chaque séance, une fiche synthétique est adressée aux participants. Cette fiche est conçue comme une source d'information et un mode d'emploi pour la mise en œuvre concrète d'une politique.

En 2009, quatre réunions du Club des délégués ont eu lieu :

Liaisons douces, comment favoriser les déplacements à pied, à vélo, en poussette...?

Le 8 juin au Mesnil-Saint-Denis

Sujets abordés :

- Création d'un bus pédestre (exemples de Bonnelles, Cernay-la-Ville, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Vieille-Eglise-en-Yvelines),
- Ouverture de liaisons douces

Eclairage public : comment réduire la consommation ?

Le 3 mars 2009 à Bullion

Sujets abordés :

- Solutions et exemples de réalisations
- Les LED : Light Emitting Diodes ou diodes électroluminescentes (DEL)

Maitrise des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux existants : enjeux et outils

Le 5 octobre à Senlis

Sujets abordés :

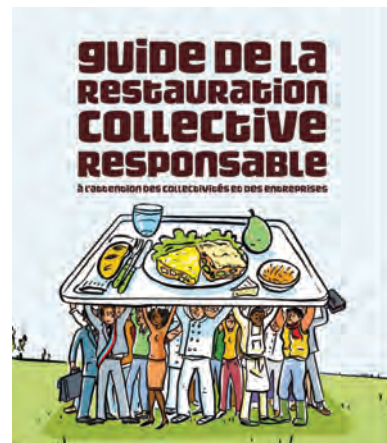
- Réaliser un bilan énergétique global
- Etablir des préconisations et faire un suivi des consommations
- Eco construction
- Production d'EnR

Le local et le Bio dans les cantines

Le 7 décembre à Chevreuse

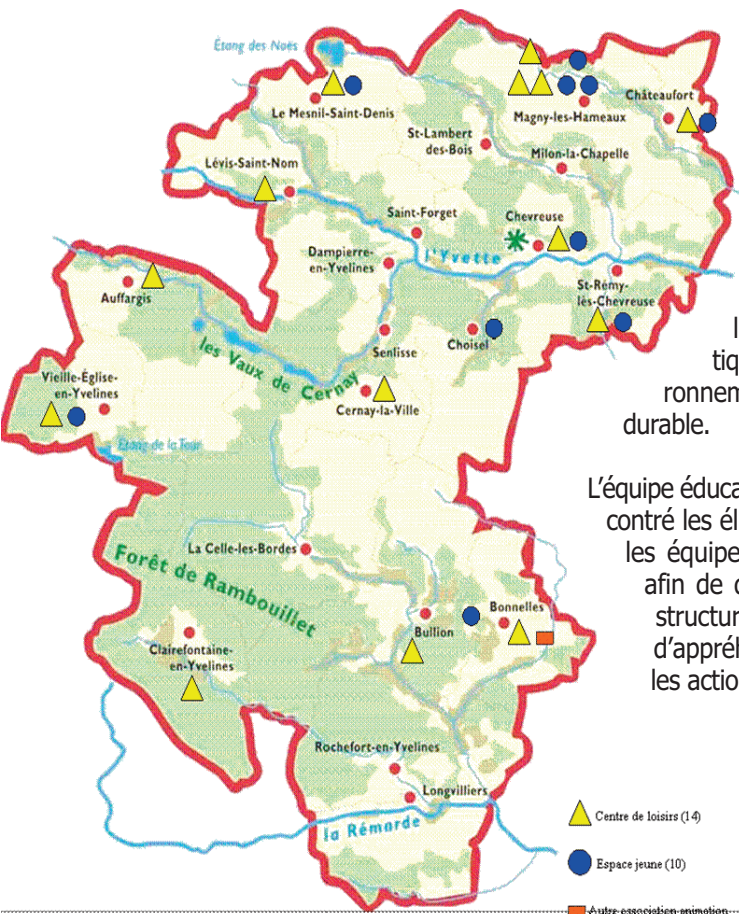
Sujets abordés :

- Importance du projet
- Limitation du surcoût
- Problème de l'approvisionnement
- Marchés publics
- Sensibilisation des enfants au « goût »



Animations destinées aux structures jeunesse

Informer et sensibiliser



Depuis la fin 2009, le Parc a proposé des rencontres avec des structures éducatives hors temps scolaire (péri et extrascolaire, centres de loisirs, espaces jeunes) et des bibliothèques. L'objectif était d'encourager et de développer des actions concrètes à l'échelle locale sur les thématiques de l'éco citoyenneté, l'environnement et le développement durable.

L'équipe éducative du Parc a tout d'abord rencontré les élus en charge de la jeunesse et les équipes d'animation des communes afin de découvrir l'environnement des structures accueillant le public jeune, d'appréhender leur fonctionnement et les actions menées jusqu'à présent

Un état des lieux des actions liées au développement durable a été fait, ouvrant sur les possibilités de mettre en place de nouveaux projets avec le soutien de la mission Education.

Chaque projet est pensé et initié par la structure elle-même, adapté à ses publics, aux opportunités et aux ressources locales. Le Parc apporte un soutien sous différentes formes : aide au montage de projets, interventions directes, formation, prêt d'ouvrages, d'outils pédagogiques ou d'expositions, mise en relation avec des partenaires éducatifs, scientifiques et/ou artistiques, communication autour du projet.

14 projets jeunesse ont été accompagnés entre septembre 2009 et juin 2009.

Exemples de projets :

- Aménagement d'un jardin naturel avec récupérateur d'eau et composteur, par l'association Clari-kids de Clairefontaine-en-Yvelines et le mini-club d'Auffargis
- Sensibilisation aux déchets, visite de l'usine de tri et installation d'un espace tri au sein de la structure, par le centre de loisirs de Lévis-Saint-Nom.

Animation du réseau

Le Parc a aussi pour ambition de créer des moments de rencontre entre les structures. Les équipes sont invitées à se réunir chaque trimestre afin d'échanger sur leurs projets, leurs expériences, leurs besoins ou encore de travailler sur des thématiques communes. Une première lettre d'information a été envoyée au mois de décembre, elle présente les actualités du Parc, les structures et les informations concernant le réseau en général.

Communication
Education

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

Op. / Prog.

Régie Parc
Mission Education à l'Environnement

PARTENAIRES :

Structures jeunesse

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Eléna MAUSSION



Bibliothèques du territoire

Animation et relais à l'échelle locale des événementiels Parc.

Par exemple, dans le cadre de la Fête de la Nature 2009, les bibliothèques ont été invitées à s'associer à l'échelon local.

Quatre bibliothèques ont accueilli des expositions de photographies (Chevreuse, Le Mesnil-Saint-Denis, La Celle-les-Bordes et Bonnelles), d'autres ont sélectionné des ouvrages ou relayé l'information.

Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières

Renforcer les échanges et la sensibilisation des enfants

CALENDRIER :

De septembre 2008
à juin 2009

Op. / PROG. :

Régie Parc
Mission Education à
l'Environnement

PARTENAIRES :

Office National des Forêts
Ferme de la Noue
Association Ville Verte

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Eléna MAUSSION
Daniel DAUDIGNY

Un lieu d'accueil et de découverte pour les classes mais aussi pour des formations, le CIN a ouvert ses portes en 2009 à une restauration biologique et à de nouveaux acteurs éducatifs.

Introduction de produits biologiques

Le Parc a profité d'un changement de prestataire pour introduire des produits biologiques dans les repas du centre. Ainsi, depuis la rentrée 2009, RGC Restauration livre à chaque repas une crudité ou un fruit issu de l'agriculture biologique.

Cette nouvelle démarche permet d'appréhender des thématiques tels que les produits de saison, le respect des sols, les produits phytosanitaires ...



Partenariat avec l'Association Ville Verte

Le Parc naturel régional et l'association Ville Verte œuvrent pour un développement durable à l'échelle locale, en développant des actions d'éducation à l'environnement auprès de tout public. Dans le cadre de sa future charte et de l'élargissement de son territoire, le Parc souhaite démultiplier et enrichir son action grâce à un réseau de partenaires. L'objectif est de construire et d'animer conjointement des opérations d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et d'enrichir les champs d'action.

Le partenariat avec Ville Verte sur l'occupation du CIN s'inscrit dans cette démarche. Après une année de préparation, l'association accueille et anime des séjours nature dans le respect des objectifs et de la démarche pédagogique du Parc.

Quelques chiffres pour l'année 2008/2009 :

14 séjours (de 2 à 5 jours), soit 12 établissements primaires, 317 enfants et 39 jours d'animation au CIN.

8 journées d'animation (soit 125 enfants) ont été encadrées par la Mission Éducation sur le site des Hauts-Besnières.



Classes d'eau

Renforcer les échanges et la sensibilisation des enfants

En 2009, quatre classes d'écoles du Parc ont pu bénéficier de ce dispositif conçu et financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et soutenu pédagogiquement par le Parc sur son territoire ; en effet, partageant des objectifs communs avec l'AESN, le Parc a souhaité s'engager comme relais du dispositif « Classe d'eau » sur son territoire.

Afin de les accompagner dans le montage de leur projet, la mission Education présente aux enseignants les différents acteurs de l'eau et les met en contact le cas échéant. Des animations et des outils pédagogiques sur l'écologie de la rivière et des autres milieux humides (avec l'intervention du garde-rivières du Parc) ainsi que sur l'éco citoyenneté sont également mis à la disposition des enseignants, en complément des outils et livrets pédagogiques proposés par l'AESN.

CALENDRIER :
De mars à mai

Op. / Prog. :
Régie Parc
Mission Education à
l'Environnement

PARTENAIRES :
AESN, Ecoles du Parc

BUDGET RÉEL :
Le Parc reverse intégralement
aux Classes le montant
de la subvention
de l'AESN qui s'élève à
600 € par classe

ORIGINE DES FONDS :
Subvention Agence de l'Eau
Seine Normandie

CONTACT :
Frédéric POUZERGUES
Eléna MAUSSION





CALENDRIER :
automne et hiver

Op. / PROG.
622P

PARTENAIRES :
Communes de Gambais
et d'Auffargis
CORIF
ATENA 78
Ecoles primaires de
Gambais et d'Auffargis
Messieurs Rey et Lesty,
agriculteurs.

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Frédéric POUZERGUES
Eléna MAUSSION
Alexandre MARI

Renforcer les échanges et la sensibilisation

« Agissons pour la Chevêche » Chantiers scolaires pour la restauration de son habitat

Afin d'impliquer les populations locales dans la préservation de la Chouette Chevêche et des milieux dont elle dépend, le Parc a souhaité associer les écoles d'Auffargis et de Gambais aux actions de restauration engagées.

Le choix des communes

Des actions sont ainsi menées sur l'ensemble du territoire et notamment sur Auffargis puisque, sur les cinq couples recensés l'an dernier dans le Parc, deux s'y sont reproduits. La survie de cette espèce sur notre territoire dépend aussi du maintien des noyaux de population des secteurs voisins notamment sur la commune de Gambais qui représente pour la région un secteur clé doté d'une population importante.

L'implication des écoles

Quatre classes (2 en février et 2 en novembre) se sont retrouvées respectivement à Gambais puis à Auffargis, afin de réaliser ensemble la plantation d'un alignement de saules et celle d'un verger de pommiers.

Un accompagnement pédagogique, logistique et financier a été assuré par le Parc : mise en relation des enseignants, préparation des élèves avec interventions dans la classe (école d'Auffargis), transport en car et logistique pour la journée d'action sur le terrain, présentation d'un conte pour les enfants, valorisation de l'opération par un plan de communication.

Le travail pédagogique préparatoire avec l'école de Gambais a été mené parallèlement par le CORIF puis l'association ATENA 78. Les chantiers de plantation ont été encadrés conjointement par le Parc et ces deux associations. M. REY et M. LESTY, agriculteurs à Gambais et Auffargis et propriétaires des terrains sur lesquels ont été réalisées les plantations, ont accueilli avec enthousiasme les enfants.



chantiers



« Les écoles plantent le décor » Plantation d'une haie et d'arbres fruitiers

Depuis l'automne 2009, des prairies humides situées sur le hameau de Moutiers ont fait l'objet d'un plan de gestion élaboré entre la commune de Bullion et les techniciens du Parc. Cet ensemble représente un grand intérêt écologique lié à l'existence de milieux naturels peu dégradés et à la présence d'un cortège d'espèces remarquables. Le plan de gestion vise à réouvrir progressivement le milieu tout en préservant le caractère humide et sauvage.

Il a ainsi été prévu de réhabiliter la sente rurale, via la plantation d'une haie. L'objectif est de permettre une découverte du milieu naturel par les promeneurs et de créer une zone de transition propice à la vie des espèces entre les jardins des particuliers et la prairie.

Toutes les classes de l'école de Bullion ont participé à la plantation, du CP au CM2, ainsi que la Classe d'intégration scolaire (CLIS). Les élus de la commune, les techniciens du Parc mais également l'association naturaliste « Bonnelles Nature » ont encadré et animé ce chantier.



9 essences locales (Cornouiller sanguin, Charme, Viorne obier, Erable champêtre, Noisetier, Epine vinette, Fusain d'Europe, Aubépine, Troène) ont été plantées en quinconce sur 130 mètres linéaires, soit un total de 250 arbustes ! Toutes les étapes ont été respectées : plantation des arbustes dans un mélange de terre végétale et terreau, paillage et arrosage.

Autour de cette expérience concrète, des animations pédagogiques ont été programmées avec les enseignants au regard des programmes scolaires. La haie a été un réel support tout au long de l'année pour appréhender le monde vivant, la biodiversité, le paysage, l'agriculture ou encore certaines activités humaines (bois de chauffage, cueillettes de fruits...).



CALENDRIER :
Automne

Op. / PROG.
622P

PARTENAIRES :
Commune de Bullion
Bonnelles Nature
Ecole Primaire de Bullion

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Eléna MAUSSION



Pour les enseignants

Informer et sensibiliser

CALENDRIER :

De septembre 2009 à novembre 2009

Op. / PROG. :

Régie PNR

PARTENAIRES :

Education Nationale
Circonscriptions de Chevreuse

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département

CONTACT :

Eléna MAUSSION
Frédéric POUZERGUES
Stéphane LORIOT

Dans le cadre du partenariat qui lie le Parc à l'Éducation Nationale, la mission Éducation propose chaque année des formations aux enseignants via les circonscriptions.

Elles visent à appréhender les ressources naturelles et culturelles du territoire au regard des programmes scolaires. Chaque formation présente une thématique spécifique, elle alterne théorie, sorties de terrain et manipulation d'outils pédagogiques.



« Lecture de paysage » - les thématiques retenues

- Exploiter la lecture de paysage comme support pédagogique concret et complémentaire des enseignements,
- Appréhender la lecture de paysage comme un moyen de comprendre l'origine, l'évolution, voire l'avenir de son village,
- Identifier et analyser les principales composantes du paysage (relief, végétation, exploitation du sol, habitat, voies de circulation et d'une manière générale les activités anthropiques),
- Permettre aux enseignants de vivre et s'approprier des ateliers à réaliser sur le terrain, avec leur classe.

« Formation Histoire locale » - les thématiques retenues

- Permettre d'aborder l'histoire générale de la Préhistoire à nos jours en s'appuyant sur les ressources et les patrimoines locaux
- Favoriser l'approche de terrain
- Croiser les thématiques à travers une approche historique

Formation par la mission Education avec les participation d'Aurélie Erlich (conférencière nationale agréée par le Ministère de la Culture)

« Formation Eau » - les thématiques retenues

- Comprendre la place de l'eau dans notre environnement et sur le territoire du Parc.
- Comprendre l'enjeu important que représente la préservation de l'eau et des milieux naturels associés en termes de maintien de la biodiversité et de la qualité de la ressource (enjeu largement pris en compte dans le projet de territoire).
- Appréhender les dispositifs et les ressources pédagogiques existants pour le montage de projets sur cette thématique (soutien du Parc pour le montage de classes d'eau (AESN), outils pédagogiques du Parc).

A L'ÉCOLE DU PARC

Edition d'un livret d'offres pédagogiques (Prog. 618)

Afin de mobiliser les enseignants, le Parc a décidé de créer un livret d'offres pédagogiques intitulé « A l'école du Parc ». Edité en septembre 2009, il rassemble l'ensemble des ressources et des thématiques proposées par le Parc et les acteurs de l'éducation à l'environnement du territoire et de ses environs, associatifs et institutionnels : des animations sur la biodiversité, l'éco citoyenneté et l'histoire locale, des outils pédagogiques adaptés, des dispositifs éducatifs...

Ce livret a été distribué dans les établissements scolaires du Parc et des Villes-portes.



Révision

Révision de la Charte

Charte

Révision de la Charte



Révisi Cal

CONTACT :
Gildas CHENY

Le calendrier prévu en 2010

Janvier - février
Examen des propositions
d'amendements par le Bu-
reau syndical élargi et
adoption du projet de
Charte par le Comité syndi-
cal.

Mai - juin :
Enquête publique

Juillet - août :
Ajustement du projet après
les résultats de l'enquête.

Septembre 2010 à janvier
2011:
Consultation des com-
munes
Avis final

Classement prévu pour le
printemps 2011

Janvier

Fin de la seconde phase de
concertation

Février / Avril

Elaboration de l'avant-
projet de Charte

4 mai

Adoption de l'avant-projet
de Charte par le Comité
syndical

Les commissions ont travaillé dur

Une quarantaine de fiches
« objectifs » très concrètes
et détaillées sont sorties.
C'est le cœur de la Charte,
enfin du concret, des enga-
gements précis.
Les propositions initiales ont
fait leur chemin !

On consolide, on met en forme...

L'avant-projet de Charte
éclôt enfin !
Cela commence à ressem-
bler au projet 2011-2023

Hourra !!!

Après deux, trois amende-
ments, l'avant-projet est
adopté.

Et en parallèle, les négocia-
tions commune par com-
mune sur le Plan de Parc
continuent : les extraits par-
tent en commune, revien-
nent, repartent, ça discute
(fort parfois), ça coince, ça
repart...



Négociations avec les co
+ Echanges avec les serv

on de la Charte endrier 2009

Juin	Juillet / Août	18 septembre	Octobre / Décembre
visites des rapporteurs du Conseil National de la Protection de la Nature et de la Fédération des Parcs	Echanges avec les services de l'Etat Anticipation des avis intermédiaires	Audition devant le CNPN	Remise des avis intermédiaires Ajustement du projet et du périmètre d'étude ramené à 62 communes par le Conseil Régional en novembre.

Attention, la visite des rapporteurs du CNPN et de la Fédération des PNR est à préparer avec minutie et les circuits à régler au cordeau ...

urant deux sessions (2 + jours), un minibus sillonne le territoire à la rencontre de ses paysages et de ses acteurs : du maire qui présente ses logements sociaux tout neufs entre centre-bourg au brasseur ... qui brasse, du naturaliste au milieu d'un marais à l'élève écrivant l'histoire de son village... tous très motivés. de Gambais à Fontenay, Hermeray à Gif... on passe partout !

**uf le tour est fini.
n espère avoir
onvaincu !**

Pas beaucoup de répit en été

Il faut caler les objectifs avec l'Etat, s'accorder sur le Plan de Parc...

Le Grand Oral

Les 25 sages du CNPN nous exposent leur avis sur le projet.

Le territoire les surprend (proximité de l'agglomération parisienne et présence de grandes infrastructures routières et ferroviaires) mais le défi les intéresse. Le Plan de Parc fait mouche ! Pour une fois, les ambitions sur la protection des espaces naturels et agricoles ne sont pas que de vains mots.

Ils invitent à continuer la démarche de négociation avec les communes

Les avis intermédiaires tant attendus arrivent

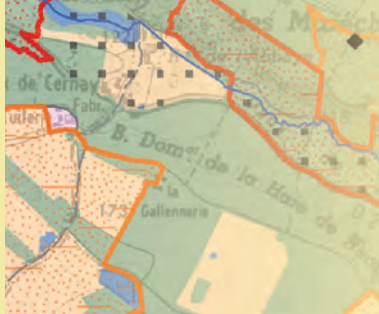
Il faut vite s'activer pour les prendre en compte et représenter un projet.

Le logement, les zones d'activités et les infrastructures sont les trois points durs, ils nécessitent un gros travail. C'est là que les fameuses trois notes complémentaires à la Charte apparaissent.

... Les négociations Plan de Parc qui continuent aboutissent à des accords... cela prend tournure..

Communes sur le Plan de Parc – plus de 150 réunions
services de l'Etat. Mise à jour en continu du Plan de Parc

Révision de la Charte



Plan de Parc

CALENDRIER :

Tout au long de l'année

Op. / Prog. :

481P + 539P

ORIGINE DES FONDS :

60% Région
40% Département





CONTACT :

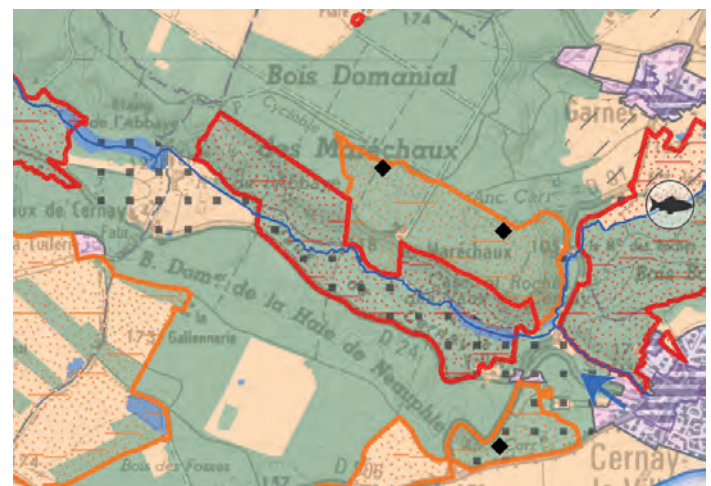
Emilie DUC
Gildas CHENY
Julien DELILE
Olivier MARCHAL
Laurence RENARD

Le Plan de Parc est un élément de la Charte et s'impose aux documents d'urbanisme locaux. Il traduit spatialement les objectifs de protection des espaces naturels et agricoles et de respect du patrimoine bâti. Il se présente sous forme d'une carte à l'échelle 1/50 000ème.

Les tracés des éléments du Plan sont fondés sur les protections réglementaires et inventaires existants, un diagnostic territorial réalisé en 2007/2009, les documents d'urbanisme des communes et des inter-communalités, et surtout des études de terrain menées en 2009 et 2009 et les échanges avec les communes.

Des négociations avec les communes et les services de l'Etat ont eu lieu tout au long de l'année afin d'aboutir à un Plan en cohérence avec les orientations de la Charte et à la hauteur des enjeux, en particulier la maîtrise de l'étalement urbain sur les espaces agricoles et naturels. Au final, ont été programmées 150 réunions entre élus et techniciens du Parc et élus municipaux représentant plusieurs centaines d'échanges d'extraits de Plan entre mairies et Maison du Parc.





-  Améliorer le bon état écologique des cours d'eau et restaurer la continuité aquatique
-  Préserver les cours d'eau à forts enjeux écologiques et étendre leur linéaire
-  Améliorer la gestion des pollutions et des débits en têtes de bassin versant prioritaires
-  Protéger et gérer les milieux naturels des Sites de biodiversité remarquables (SBR)
-  Maintenir et restaurer les Zones d'intérêt écologique à conforter (ZIEC)
-  Soutenir la protection des Ensembles paysagers exceptionnels (EPE)



Sources : Enjeux © PNRHVC – Scan 50, Hydrographie

© IGN – MOS 2003 © IAU / Réalisation : Mission SIG PNRHVC – Juin 2010



-  Veiller à ne pas étendre l'urbanisation au-delà des limites des espaces naturels et agricoles
-  Préserver les éléments patrimoniaux et l'unité architecturale des centres historiques des villes, villages et bourgs
-  Conduire un urbanisme endogène au sein des espaces préférentiels de densification
-  Préserver le caractère rural et l'unité patrimoniale des ensembles urbains isolés et/ou sensibles (petits hameaux, proximité de rivières et de lisières, franges urbaines...)



Echanges et Partenariats



CALENDRIER :

Tout au long de l'année

CONTACT :

Anne CROS LE LAGADEC
François HARDY

Conventions en cours, échanges et partenariats

Au cours de l'année 2009, le Parc a renouvelé des partenariats avec des collectivités et établissements qui se sont traduits par des conventions.

- *Maison de l'Environnement, des Sciences et du Développement Durable*
 - *Agence Locale pour la Maîtrise de l'Energie de Saint-Quentin-en-Yvelines*
 - *L'Association Ville Verte pour la mise à disposition du Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières*
 - *L'espace Rambouillet de l'ONF pour la réalisation d'animations pédagogiques communes*
 - *La communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour la réalisation commune d'un guide Eco-Jardin destiné aux habitants du Parc et de l'Agglomération.*
- *Une convention portant notamment sur le bois-énergie a été élaborée avec la mission de préfiguration de l'Opération d'Intérêt National de Paris-Saclay qui devrait être signée après création de l'Etablissement public Paris-Saclay chargé de l'ensemble des aménagements architecturaux, urbains et paysagers du pôle scientifique, industriel et de recherche.*

Le Parc a participé aux travaux :

- *du Conseil scientifique de la Maison de l'Environnement, des Sciences et du Développement Durable,*
- *du Conseil scientifique pour les Réserves Naturelles Régionales d'Ile-de-France Sud-ouest*
- *du Comité scientifique des Réserves Biologiques Domaniales*

Le Parc a accueilli une délégation d'élus libanais pendant deux jours, dans le cadre des accords de coopération décentralisée de la Région Ile-de-France avec le territoire de Beyrouth, en présence de Michel Vampouille, vice-président de la Région.

Le parc a également accueilli en juin dans le cadre des travaux de révision de la Charte, Gilles Naudet, membre rapporteur du Conseil National de Protection de la Nature pendant deux journées, en compagnie de représentants du ministère de l'Environnement et de la Région Ile-de-France. Une visite comparable a été organisée à la fin juin à l'attention d'Eliane Giraud, rapporteur de la Charte du PNRHVC pour la Fédération des Parcs naturels régionaux et elle-même présidente du Parc naturel régional de Chartreuse.

Appui au Conseil scientifique

Les outils et moyens du Parc

Le Parc naturel régional a réinstallé un Conseil scientifique à la suite du renouvellement de son Comité syndical au printemps 2009.

En 2009, il a été procédé à l'élection des présidents de quatre groupes de travail thématiques et pluridisciplinaires, dont les contours ont été largement débattus :

- *Habiter et travailler dans le Parc*
- *Corpus de connaissances utiles à l'analyse d'un territoire de Parc*
- *Agriculture et forêt périurbaine*
- *Hydrologie et empreinte anthropique*

En 2009, le Conseil scientifique s'est réuni le 8 janvier et le 20 mars. Certains des membres ont aussi participé à une sortie sur le terrain le 12 juin, accompagnés par des membres de l'équipe technique afin de mettre en commun leurs connaissances de lieux bien précis sur le territoire.

Afin de soutenir la démarche d'innovation et d'expérimentation du Conseil scientifique, le Parc souhaite financer l'équivalent de deux bourses de doctorants. Il a été convenu que chaque groupe de travail pourrait bénéficier d'une aide financière équivalente à la moitié d'un poste de doctorant, l'autre moitié faisant l'objet alternativement d'une convention CIFRE, d'une bourse ADEME, d'un financement R2DS ou PICRI ...

Conseil d'Orientation Recherche et Prospective des Parcs naturels régionaux

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et la Fédération des Parcs ont accueilli les 2 et 3 juin 2009 le séminaire de travail du CORP au Moulin d'Ors. Ce séminaire s'est attaché à définir les rôles et missions des conseils scientifiques des PNR. Ce travail a fait l'objet d'une note d'orientation diffusée à l'ensemble des Parcs. Ce séminaire a également été l'occasion d'échanges entre le CORP et les présidents des conseils scientifiques.



CALENDRIER :
Toute l'année

Op. / Prog.
623P

BUDGET PREVISIONNEL :
15 000 €

ORIGINE DES FONDS :
60% Région
40% Département

CONTACT :
Anne CROS LE LAGADEC



Vie interne

Vie inte

rne

Equipements du Parc

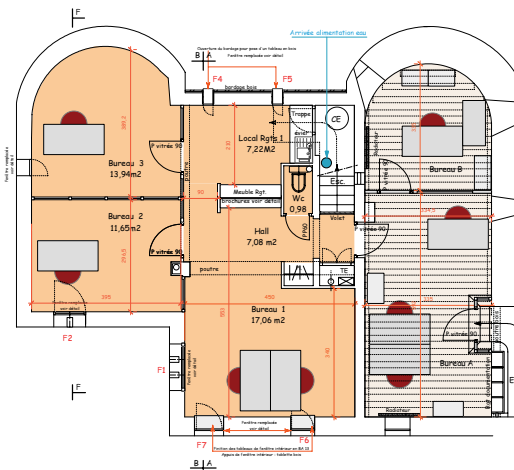
Les outils et moyens du Parc - Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti

Divers travaux ont été réalisés en 2009 sur les équipements du Parc. Une partie de ces travaux ont été réalisés par l'association d'insertion CRYVALIS, dans le cadre d'un partenariat qui s'est mis en place formalisé par une convention. Tous les travaux ont par ailleurs été suivis par l'architecte du Parc, Bernard Rombauts.

Site de la Maison du Parc

Chantier d'aménagement du premier étage du châtelet du château de la Madeleine.

Les travaux d'aménagement prévus au châtelet d'entrée ont permis l'installation de quatre bureaux supplémentaires au sein des locaux. Le rapatriement des services administratifs et comptables depuis le Moulin d'Ors nécessitait un redéploiement de l'équipe basée au château de la Madeleine. Un architecte a été missionné pour la conception et le pilotage de ce projet.



Chantier de rénovation intérieure de la Maison du Parc

Travaux de peinture et de parquet dans les bureaux. Mise en œuvre dans le cadre d'un Espace dynamique d'insertion avec l'association CRYVALIS. D'autres travaux ont concerné le remplacement de la porte d'entrée et de verrières.

Site du Moulin d'Ors

Chantier d'expérimentation d'enduits chaux / chanvre :

Travaux sur les murs intérieurs pour amélioration des performances thermiques et du confort. Mise en œuvre avec une phase d'ingénierie en septembre et 3 euro-chantiers successifs de 15 jours chacun à l'automne avec l'association CRYVALIS. Ces euro-chantiers regroupent des jeunes de plusieurs nationalités autour d'un objectif d'échange et d'insertion.



Site de la Maison de Fer

Chantier de rénovation intérieure et extérieure.

Travaux de peintures et d'enduits dans le cadre de deux Euro chantiers. Ce gîte qui a été entièrement réhabilité par le Parc il y a 20 ans, nécessite des rénovations pour adapter l'équipement au public de randonneurs, en termes de sécurité et de confort.

Chantier d'aménagements extérieurs

Dans le cadre d'un Espace dynamique d'insertion, l'association CRYVALIS a réalisé une terrasse en bois au pourtour du local de service de l'aire de camping de la Maison de Fer.



Op. / PROG. :
42 et 631 (Maison du Parc)
625 (Maison de Fer)
544 (Moulin d'Ors)

PARTENAIRES :
Maître d'oeuvre
Association CRYVALIS

BUDGET PRÉVISIONNEL :
Maison du Parc (châtelet) :
103 274 € HT
Maison du Parc (rénovation) :
9 889€ HT
Moulin d'Ors : 8 610 € HR
Maison de Fer : 7 000 € HT

ORIGINE DES FONDS :
840 € H.T.
60% Région
40% Département

CONTACT :
Bernard ROMBAUTS

Matériel informatique et de reprographie (contact : Emilie DUC)

Acquisition en 2009 :
dix micro-ordinateurs de bureau
deux copieurs/scanners

Enduits chaux / chanvre

Ils permettent d'isoler les bâtiments anciens tout en préservant leurs qualités intrinsèques. C'est une nouvelle technique écologique que le Parc a souhaité mettre en œuvre pour son caractère innovant, démonstratif et pédagogique.



Projet d'équipe Groupes de travail

Après avoir élaboré le livret d'accueil du personnel en 2009, l'équipe s'est concentrée cette année sur quatre nouveaux chantiers.

Au cours de l'année 2009, les membres de l'équipe technique se sont répartis en quatre groupes afin de réfléchir et d'apporter des améliorations aux thématiques suivantes :

Eco gestes

Stéphane Lorient, Virginie Le Vot, Jennifer Bernacchi, Eléna Maussion, Grégory Patek, Marion Thioux, Evelyne Joubert.

Restitution en réunion d'équipe le 20 mai

Problématique :

Comment améliorer davantage nos mesures en termes d'économie d'énergie, d'eau et de tri des déchets au sein de la Maison du Parc ?

Solutions apportées :

Panneaux et panonceaux informatifs sur les bornes à eau, les chasses d'eau, près de l'imprimante...

Systématisation de l'installation de petits matériels : briseurs d'eau, poubelles à piles, ampoules basse-consommation...

Réflexion sur la mise en place d'un bilan environnemental.

Documentation / Rangement :

Olivier Sanch, Aude Rouas, Sophie Dransart, Laurence Renard, François Hardy

Réunion du groupe le 2 juillet, restitution en réunion d'équipe le 9 juillet

Problématique :

Le Parc souhaite trouver une vraie solution de rangement, concernant toute la documentation et les rapports qu'elle publie : meilleure diffusion au sein de l'équipe, communication auprès des partenaires et du grand public, regroupement de l'information.

Solutions apportées :

Création d'une nouvelle mission Documentation rattachée au poste Comptabilité : numérisation des documents, classement des publications éditées par le Parc et ses partenaires, réflexion autour d'une photothèque...

Informatique :

Emilie Duc, Ghyslaine Wolff, Gildas Cheny, Betty Houguet, Olivier Marchal, Arnaud Bak

Réunion du groupe le 22 juillet, restitution en réunion d'équipe le 10 septembre

Problématique :

L'équipe est demandeuse en matériel, conseils et formations afin de mieux utiliser l'outil informatique au sein de ses missions.

Solutions apportées :

Diffusion de fiches permettant à la responsable informatique de connaître les besoins de chacun.

Classement des demandes selon ordre de priorité.

Nombreux conseils promulgués : mises à jour, boîtes mail, archivages et sauvegardes...

Commande de matériel et logiciels.

Maison du Parc :

Bernard Rombauts, Anne Cros Le Lagadec, Aude Rouas, Virginie Pastor, Julie Tisseront, Isabelle

Beauvillard, Julien Delile, Claire Montet, Sylvain Vasseur, Frédéric Pouzergues, Emilie Duc

Réunion du groupe le 4 juin, restitution en réunion d'équipe le 11 juin

Problématique :

Connaître le ressenti de l'équipe par rapport aux locaux actuels, réfléchir aux solutions permettant le regroupement de l'équipe en un seul lieu (château de la Madeleine / Moulin d'Ors).

Solutions apportées :

Les travaux du premier étage du châtelet ont permis de rapatrier deux personnes au château. L'acquisition par le département des Yvelines d'une maison attenante au château permettra de réunir le reste de l'équipe et d'accueillir des étudiants dans de meilleures conditions.

Le groupe de travail poursuit ses travaux en 2010 afin de trouver les solutions les plus pertinentes de redéploiement des équipes sur le site de la Madeleine.



Compte

Compte administratif

Programme d'actions prévisionnel

Acteurs du Parc

Compte administratif 2009

Budget de fonctionnement	Partie dite "hors-programme" qui correspond au coût des emplois fonctionnels et opérationnels et des frais généraux du Syndicat Mixte et de l'équipe technique.	1 165 592 €	43% des dépenses de l'exercice
Actions menées par le Parc:		1 315 846 €	
DONT :			
Programmes de fonctionnement	Travaux de conception et d'études <i>Inventaires, études hydrologiques, d'urbanisme, d'accompagnement économique, de révision de la Charte ...</i> Travaux d'ingénierie et de prestations extérieures <i>Développement du SIG, animation révision de la Charte ...</i>	624 722 €	48% des dépenses de l'exercice
	Travaux d'édition et de publication <i>"Echo du Parc", guides et dépliants touristiques...</i>	90 856 €	
	Subventions de droit privé <i>Entreprises, hôtellerie, agriculture...</i>	123 664 €	
	Petits équipements, travaux d'entretien	26 671 €	
	Subventions d'investissement aux communes	168 575 €	
	Autres	281 358 €	
Opérations d'investissement	Opérations portant sur le patrimoine du Parc : <i>Travaux de rivières, équipements signalétiques, gîtes d'étape, équipement informatique...</i>	247 660 €	9% des dépenses de l'exercice
TOTAL	Dépenses totales	2 729 100 €	100%

Programme prévisionnel :

Ce programme d'action triennal 2007-2010 est une déclinaison du Contrat de Parc 2007-2013. Ce programme, pour un montant total de 5 188 300 €, définit les priorités d'action du Parc en application de la Charte. Ces priorités sont organisées autour des cinq axes de la manière suivante :

ACTIONS	MONTANT (€)
AXE 1 – MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	485.000
Objectif 1.1 : préserver l'intégrité des espaces naturels (pour mémoire)	0
Objectif 1.2 : maîtriser l'évolution des espaces urbanisés (pour mémoire actions prévues en phase 2011-2013)	0
Objectif 1.3 : encourager un urbanisme de qualité	(160.000)
Elaboration des premières chartes paysagères / architecturales / urbaines intercommunales	60.000
Aides à la réalisation de concours pour projets d'aménagements urbains de qualité ou projets de logements sociaux et pour travaux de mise en valeur des abords	70.000
Aides à la création d'abris-bus	30.000
Objectifs 1.4 : Promouvoir qualité environnementale, maîtrise et économie d'énergie	(325.000)
Intégrer la dimension environnementale dans les projets	40.000
Développer une politique en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables	285.000
AXE 2 – PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE	1.881.400
Objectif 2.1 : Préserver les milieux naturels	(703.200)
Poursuivre l'acquisition des connaissances	210.800
Conforter les réseaux d'espaces naturels	46.000
Favoriser la diversité des milieux	70.000
Protéger les espèces menacées	168.000
Restaurer les rivières et milieux humides	208.400
Objectif 2.2 : Préserver et mettre en valeur les paysages	(702.200)
Objectif 2.3 : Renforcer l'identité du bâti	(335.000)
Valoriser le petit patrimoine	200.000
Sensibiliser à la qualité architecturale	135.000
Objectif 2.4 : Connaissance et mise en valeur du patrimoine culturel	(141.000)
Développer la connaissance	82.000
Mise en valeur du patrimoine	59.000

d'actions

2007-2010

AXE 3 : MAINTIEN D'UN TERRITOIRE VIVANT	1.586.000
Objectif 3.1 : Favoriser l'équilibre social	(220.000)
Favoriser l'accroissement du nombre des petits logements, notamment sociaux (pour mémoire)	0
Favoriser le développement du locatif social	220.000
Objectif 3.2 : Dynamiser l'activité économique	(807.000)
Maintenir commerces, artisanat et services	300.000
Accompagner le développement et l'implantation des entreprises	255.000
Maintenir l'activité agricole, promouvoir les productions locales	252.000
Objectif 3.3 : Mettre en œuvre un tourisme durable	(559.000)
Organiser la fréquentation autour des patrimoines (pour mémoire)	0
Renforcer la vocation autour du tourisme vert	479.000
Favoriser le développement des services et structures d'accueil	80.000
AXE 4 : FEDERER AUTOUR DU PROJET DE TERRITOIRE	720.000
Objectif 4.1 : Faire connaître le territoire	(540.000)
Valoriser l'action du Parc	500.000
Valoriser la mémoire locale (phase 2011-2013)	0
Améliorer l'accueil du public	40.000
Objectif 4.2 : Impliquer les habitants et les acteurs locaux	(65.000)
Objectif 4.3 : Amplifier l'éducation au territoire	(115.000)
Développer les équipements et les outils de découverte	100.000
Développer les actions éducatives en milieu scolaire	15.000
AXE 5 : LES OUTILS ET MOYENS DE TRAVAIL DU PARC	515.900
Objectif 5.1 : Moyens humains et fonctionnement de la structure (pour mémoire)	90.000
Objectif 5.2 : Moyens en termes d'équipement et d'études	425.900
TOTAL	5.188.300

Comité syndical

5 représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France :

M. Robert CADALBERT
M. Stéphane OLIVIER
Mme Anny POURSIHOFF
Mme Valérie PÉCRESE
M. Joseph TRÉHEL

5 représentants du Conseil Général des Yvelines :

M. Alain SCHMITZ
Mme Christine BOUTIN
Mme Monique LE SAINT
M. Hervé PLANCHENAU
M. Yves VANDEWALLE

21 délégués pour les communes du Parc

Commune	Titulaire	Suppléant
Auffargis	M. Gérard CHIVOT	M. Michel GALLOIS
Bonnelles	M. Guy POUPART	M. Jean-Jacques THEBAULT
Bullion	Mme Blandine LE TEXIER-JAULT	Mme Véronique GUILLERME
La Celle-les-Bordes	M. Serge QUERARD	Mme Hélène FIANI
Cernay-la-Ville	M. Jean ROY	M. René MEMAIN
Châteaufort	M. Patrice PANNETIER	M. Bernard LERISSON
Chevreuse	M. Claude GENOT	Mme Caroline LEVASSEUR
Choisel	M. Frédéric MONTEGUT	M. Claude JUVANON
Clairefontaine-en-Yvelines	Mme Corinne GODIN	M. Patrick HANNOIS
Dampierre-en-Yvelines	Mme Evelyne LEMONNIER	M. Jean-Pierre DE WINTER
Lévis-Saint-Nom	M. Bernard ALISSE	M. Jean-Claude CHEVY
Longvilliers	M. Marc ALLES	Mme Anne-Laure DUPONT
Magny-les-Hameaux	M. Jacques LOLLIOZ	M. Raymond BESCO
Le Mesnil-Saint-Denis	M. Jean CRENO	Mme Annick FEMENIA
Milon-la-Chapelle	M. Jacques PELLETIER	M. Pascal HAMON
Rochefort-en-Yvelines	M. Georges BENIZE	Mme Stéphanie MEURGER
Saint-Forget	Mme Françoise GOSSARE	Mme Catherine LE DAVAY
Saint-Lambert-des-Bois	M. Bernard GUEGUEN	Mme Danièle TACYNIAK
Saint-Rémy-lès-Chevreuse	M. Guy SAUTIERE	M. Jean-Jacques MENIEUX
Senlisse	M. Jacques FIDELLE	M. Yannick LEBRETON
Vieille-Eglise-en-Yvelines	M. Patrice LEVASSEUR	M. Frédéric AMOSSE

Invités avec voix consultatives :

M. JAMES, Office National des Forêts
M. FAVRE, Agence des Espaces Verts
M. CARLIER, Chambre Interdépartementale de Métiers
M. Robert DELOROZOY, Chambre de Commerce et d'Industrie
Versailles-Val d'Oise/Yvelines
M. DE WINTER, Chambre Interdépartementale d'Agriculture
M. JENNER, Centre Régional de la Propriété Foncière
M. BERGER, CES Ile-de-France
Mme REINAUD, Union des Amis du Parc
Mme JEZEQUEL, Rambouillet, ville-porte
Mme FADEUILHE, M. BIETTE, Voisins-le Bretonneux,
(ville-porte)

Conviés :

Mme PRIME, Sous-Préfète de Rambouillet
Mme BORDES, DIREN Ile-de-France
M. HILLAIRET, Chambre Interdépartementale d'Agriculture
M. GLATIGNY, Chambre Interdépartementale de Métiers
M. NADJABI, CCIV
M. LARCHER, Sénateur-Maire de Rambouillet
M. BOUCHERAT, CES Ile -de-France

En 2009, le Comité Syndical s'est réuni
à sept reprises : 9 mars, 23 mars,
4 mai, 1er juillet, 12 octobre,
3 novembre et 14 décembre.

Bureau syndical

Un Président

Monsieur Yves VANDEWALLE, Député des Yvelines, Vice-président du Conseil Général

Quatre Vice-présidents

Madame Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,

Monsieur Guy POUPART, Maire de Bonnelles

Madame Anny POURSIHOFF, Conseillère régionale d'Ile-de-France

Monsieur Guy SAUTIERE, Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Un Secrétaire

Madame Françoise GOSSARE, Maire de Saint-Forget

Cinq assesseurs

Madame Christine BOUTIN, Ministre du Logement,
Conseillère générale des Yvelines,

Monsieur PLANCHENAULT, Conseiller général des Yvelines

Monsieur Jean ROY, Maire-adjoint Cernay-la-Ville

Monsieur Georges BENIZE, Maire de Rochefort-en-Yvelines

Monsieur Stéphane OLIVIER, Conseiller régional d'Ile-de-France

En 2009, le Bureau Syndical s'est
réuni à trois reprises :

27 janvier, 18 septembre et
14 décembre

Commissions

Urbanisme - Habitat - Paysage

Présidée par Monsieur ROY, maire-adjoint du Cernay-la-Ville
Pas de réunion en 2009.

Gestion des Espaces et Biodiversité

Présidée par Madame Anny POURSIHOFF, Conseillère régionale
Pas de réunion en 2009

Communication - Stratégie participative - Education

Présidée par Monsieur POUPART, maire de Bonnelles
Groupe de travail Education : 29 janvier, 18 mai et 8 octobre.
Réunie en commission statutaire : 15 janvier

Développement économique

Présidée par Monsieur DELOROZOY, CCIV
Réunie en commission statutaire : 28 septembre

Maîtrise des Energies - Déplacements

Présidée par Monsieur Jacques FIDELLE, Maire de Senlisse
Pas de réunion en 2009.

Agriculture - Forêt

Présidée par Monsieur Jean-Pierre DE WINTER, conseiller
municipal à Dampierre-en-Yvelines
Pas de réunion en 2009.

Patrimoine - Culture - Tourisme

Présidée par Madame Françoise GOSSARE, Maire de
Saint-Forget
Réunie en commission statutaire : 21 janvier et 4 février

L'équipe du Parc en 2009

Courant 2009, l'équipe technique du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a évolué afin de s'adapter à de nouveaux besoins. Une nouvelle mission « Documentation » a été créée ainsi qu'un poste au sein de la mission Nature et Environnement pour l'animation des contrats de bassin.

Tous travaillent au service du territoire, à la mise en œuvre de la Charte et de ses objectifs.

Direction

Anne Cros Le Lagadec, directrice
directeur@pnr-chevreuse.org
Christine Dubuc, assistante de direction
direction@pnr-chevreuse.org
Claire Montet, assistante secrétariat – internet
secretariat@pnr-chevreuse.org

Administration

Véronique de Carpentier, responsable administrative (départ en juin)
Guillaume Margat, responsable administratif (arrivée en juin)
administration.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
Agnès Ventura, comptable (départ en août)
Evelyne Joubert, comptabilité-documentation (arrivée en février)
comptabilite.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

Révision de la Charte - Innovations - Evaluation

Gildas Cheny, chargé de mission
charte@pnr-chevreuse.org

Aménagement rural, Système d'information géographique

Ghyslaine Wolff-Resclausse, chargée de mission
amenagement-sig@pnr-chevreuse.org
Baptiste Perrin, technicien chemins-liaisons douces
randonnee@pnr-chevreuse.org
Sylvain Vasseur, agent technique
services-techniques-parc@orange.fr
Emilie Duc, informatique, réseaux, SIG
sig@pnr-chevreuse.org

Milieus naturels et Environnement

François Hardy, chargé de mission
Alexandre Mari, chargé d'études
Virginie Pastor, chargé d'études
Arnaud Bak, chargé d'études
Olivier Marchal, chargé d'études
Grégory Patek, chargé d'études
Annaïg Montabard, chargée d'études (arrivée en octobre)
David Blanco, chargé d'études (à partir d'octobre)
Arnaud Winter, chargé d'études (à partir d'octobre)
environnement@pnr-chevreuse.org
Adrien Rey, technicien rivières
sos-rivieres@pnr-chevreuse.org

Patrimoine et Culture

Sophie Dransart, chargée de mission
patrimoine@pnr-chevreuse.org
Virginie Chabrol, chargée d'études Patrimoine (à partir d'août)
inventaire.fermes.pnr.chevreuse@orange.fr

Communication et Tourisme

Virginie Le Vot, chargée de mission
communication@pnr-chevreuse.org
Hélène Godard, assistante tourisme / relations presse (départ en janvier)
Julie Tisseront, assistante tourisme et communication
tourisme@pnr-chevreuse.org
Aude Rouas, agent d'accueil – éditions
accueil@pnr-chevreuse.org
Stéphane Lorient, animateur patrimoine

Education à l'environnement et aux patrimoines

Frédéric Pouzergues, chargé de mission
Elena Maussion, animatrice nature / éco citoyenneté
pedagogie@pnr-chevreuse.org
Daniel Daudigny, gardien Hauts-Besnières

Développement économique

Olivier Sanch, chargé de mission
economie@pnr-chevreuse.org
Marion Thioux, chargée d'études
ecodeveloppement.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

Architecture, Urbanisme et Paysages

Bernard Rombauts, chargé de mission architecture
architecture.pnr.chevreuse@orange.fr
Laurence Renard, chargée de mission paysage
paysage.pnr.chevreuse@orange.fr
Jennifer Bernarcci, chargée d'études urbanisme
urbanisme.pnr.chevreuse@orange.fr
Julien Delile, chargé d'études urbanisme
planparc.pnr.chevreuse@orange.fr
Betty Houguet, chargée d'études éco-habitat
ecohabitat.pnr.chevreuse@orange.fr
Virginie Chabrol, chargée d'études patrimoniales sur les fermes (jusqu'en août)
Isabelle Beauvillard, collaboratrice Atelier
atelier.pnr.chevreuse@orange.fr

Les stagiaires du Parc en 2009

Patrimoine – Culture :

Anne-Laure FRANCE

Master 2 Pro Développement culturel et valorisation des patrimoines - Université de Cergy-Pontoise

La Nuit est à nous ! (programme d'événements culturels), 7 mois

Anne-Laure PETIT

Institut Européen des Sciences de l'Art

Journées du Patrimoine, 5 mois

Maud MARCHAND

Master 2 Pro Histoire et Gestion du Patrimoine – Paris 1 Sorbonne

Diagnostic culturel du nouveau territoire, 40 jours répartis sur 6 mois

Environnement - Milieux naturels

Sébastien REVERDI et Thomas SERVOUZE

Association Bonnelles Nature

Inventaires piscicoles, 2 mois

Arnaud WINTER et David BLANCO

M2 Ecologie Biodiversité Evolution - Université Orsay

Diagnostic trame verte et bleue, 6 mois

Syndia FERNANDES

M1 Géologie Environnement - Université Orsay

Mise en évidence de la vulnérabilité des milieux hydriques, 3 mois

Célie PERY

Prépa Biotechnologie

Stage observation de la mission, 5 semaines

Céline CORNEILLE

M2 Ecologie, Biodiversité, Evolution - Université Orsay

Observatoire des mares, 7 mois

Lucie MOAL

M1 Gestion Intégrée du Littoral et des Ecosystèmes Université de Corte (Corse)

Restauration de la trame verte et bleue sur le plateau de Cernay/Limours ciblé sur le Pélodyte ponctué, 1 mois

Nina LAURENT

3ème - collège de Bures-sur-Yvette

Observation, 1 semaine

Communication – Tourisme

Elodie GARCIA

Baccalauréat professionnel Secrétariat

Accueil, standard

Fanny FONDANT et Morgane CORNET

BTS Tourisme AGTL – LHT St-Quentin-en-Yvelines

Accueil, standard, événementiels

Vincent

BTS Tourisme AGTL

Accueil, standard, participation Journées du Patrimoine, 3 semaines

William

BTS Communication politique

Missions générales en communication, 1 mois

Education

Florian LECUYER

BTS GPN - Lycée agricole du Tremblay

Animations agriculture biologique

+ Stagiaires observations niveau 3ème.

Aménagement rural / Développement économique

Fabien CHAMPION

Ecole d'Ingénieur AgroParisTech

Filières courtes, 6 mois

Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage

Blandine BONNE et Elodie MARDINE

Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes (2ème année)

Rédaction des textes du Guide Eco-jardin, 2 mois

Juliette BERNY

M2 Environnement Milieux Techniques et Sociétés – Paris 7 Diderot

Evolution des paysages agricoles et perception par les agriculteurs, 6 mois

Karine THIBOUT

Licence professionnelle Aménagement du territoire et de coordination de l'action touristique - Paris X

Fête de la Nature et du Jardin au naturel, 3 mois

Ludivine DELANOUE

Université Orsay

Matériaux et techniques d'éco-construction, 4 mois



Fiche d'identité :

21 communes jusqu'en janvier 2011

25 000 hectares (dont 11 000 de forêt)

46 000 habitants

Les 21 communes :

- Auffargis,
- Bonnelles,
- Bullion,
- La Celle-les-Bordes,
- Cernay-la-Ville,
- Châteaufort,
- Chevreuse,
- Choisel,
- Clairefontaine-en-Yvelines,
- Dampierre-en-Yvelines,
- Lévis-Saint-Nom,
- Longvilliers,
- Magny-les-Hameaux,
- Le Mesnil-Saint-Denis,
- Milon-la-Chapelle,
- Rochefort-en-Yvelines,
- Saint-Forget,
- Saint-Lambert-des-Bois,
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
- Senlisse,
- Vieille-Eglise-en-Yvelines.

Les deux villes-portes :

- Rambouillet, V
- oisins-le-Bretonneux.

Coordonnées et heures d'ouverture :

La Maison du Parc (château de la Madeleine) est ouverte:

Pour la partie « bureaux » de 9h à 18h du lundi au vendredi.

Pour le public : du mardi au samedi de 14h à 17h30 ; les dimanches et jours fériés de novembre à février de 14h à 17h30 et de mars à octobre de 10h à 18h.

Directeur de la publication :
Anne Cros Le Lagadec

Parc naturel
régional de la Haute Vallée
de Chevreuse
01 30 25 09 09

2010 - 600
Exemplaires



Maison du Parc

Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex

Tél. : 01 30 52 09 09 / Fax : 01 30 52 12 43
accueil@pnr-chevreuse.org
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Domaine d'Ors

(Atelier Architecture, Urbanisme et Paysage)
Rue d'Ors 78117 Châteaufort
01 39 56 78 48